



Conseil communautaire 31 mars 2022

Brioux-sur-Boutonne
Salle des fêtes

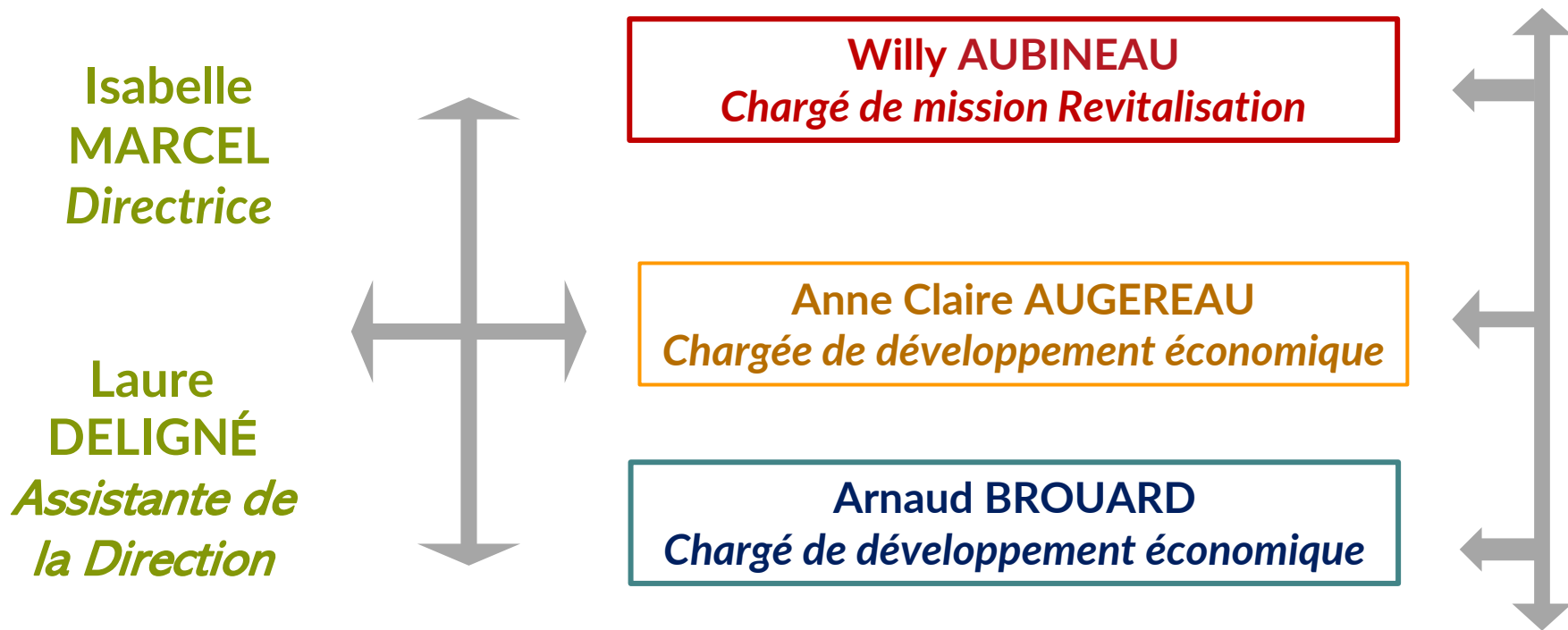
Conseil communautaire

Présentation de la direction de l'attractivité économique et touristique

La direction de l'attractivité économique et touristique (DAET)

- Une nouvelle Direction, créée le 1^{er} janvier 2021
- 5 agents
- Un Vice-Président : Nicolas RAGOT
- Une mission générale : la stratégie d'Attractivité économique et touristique
- Un Mail de contact : attractivite@melloisenpoitou.fr

Organigramme



Isabelle MARCEL - Directrice



- Dossiers en transversalité
- Contractualisation et documents stratégiques
- Marketing territorial
- Développement de partenariats locaux, régionaux, nationaux
- Management
- Gestion

Contact : 05 49 07 85 25 – 06 29 79 64 09

Laure DELIGNÉ – Assistante de direction



- Secrétariat : transmission des informations au sein de l'équipe, prise de rendez-vous, gestion des planning, suivi du courrier, mise en forme de documents, organisation des visites
- Suivi administratif : renouvellement des conventions de partenariat, suivi des baux et des actes, compte-rendu
- Soutien logistique et visites d'entreprises
- Relais des actions de communication

Contact : 05 49 07 85 28

Willy AUBINEAU - *Chargé de mission Revitalisation*



- « Porte d'entrée » des entreprises
- Chargé de l'accompagnement global des entreprises : « de l'idée au projet »
- Conseils sur les aides économiques : création/reprise, développement d'entreprises
- Mise en réseau des entreprises avec les bons interlocuteurs
- Spécialisé sur les questions touristiques

- Travaille à mi-temps à la DAET

Contact : 05 49 29 22 98 – 06 29 79 63 88

Anne Claire AUGEREAU - *Chargée de développement économique*



- Chargée du parc de bâtiments à vocation économique (une trentaine de bâtiments et baux)
- Suivi des terrains économiques (conventions d'occupation précaire et baux agricoles)
- Spécialisée sur les questions agricoles et alimentaires
- Animatrice de la filière chanvre

Contact : 05 49 29 22 97 – 07 76 83 89 91

Arnaud BROUARD - *Chargé de développement économique*



- Chargé du foncier d'entreprises et des sites d'activités économiques (une cinquantaine)
- Aménagement, gestion et commercialisation des zones d'activités économiques
- Accompagnement des entreprises : implantation et développement

Contact : 05 49 29 22 95 – 06 03 33 55 99

Conseil communautaire

- *Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET*

- **Quorum**
- **Désignation d'un(e) secrétaire de séance**

Conseil communautaire

AFFAIRES GENERALES

Affaires générales

- Intervention de Monsieur Fabrice Michelet

1. Conseil communautaire du 24 février 2022 - Approbation du procès-verbal (annexe à ajouter)

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le procès-verbal du conseil communautaire du 24 février 2022.

Conseil communautaire

ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique



Sommaire

1. Rappel du contexte et du calendrier
2. Rappel de la méthodologie
3. La stratégie d'accueil des entreprises
4. La stratégie agricole et alimentaire
5. La stratégie touristique
6. Thématique transversale : attractivité et marketing territorial
7. Annexe : diagnostic économique de Mellois en Poitou

Attractivité économique et touristique

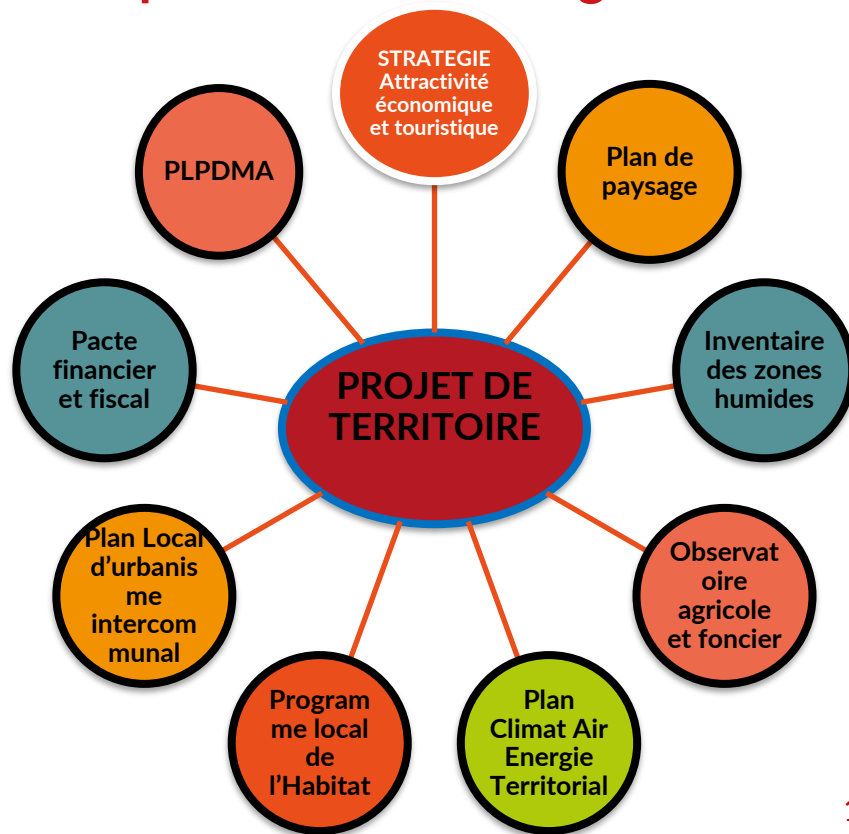
- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

1

Contexte et calendrier

Une stratégie coordonnée avec les travaux déjà engagés par Mellois en Poitou et les dispositifs environnants à prendre en compte



Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

1

Contexte et calendrier

Mars 2019

Lancement des travaux pour l'étude stratégique « Attractivité et développement économique »

Réalisation du diagnostic

Janvier 2021

Création de la Direction Attractivité économique et touristique (DAET).

Février 2021

Arrêt de la mission du bureau d'étude
Réflexion engagée en interne => Rapport d'étonnement de l'équipe DAET.

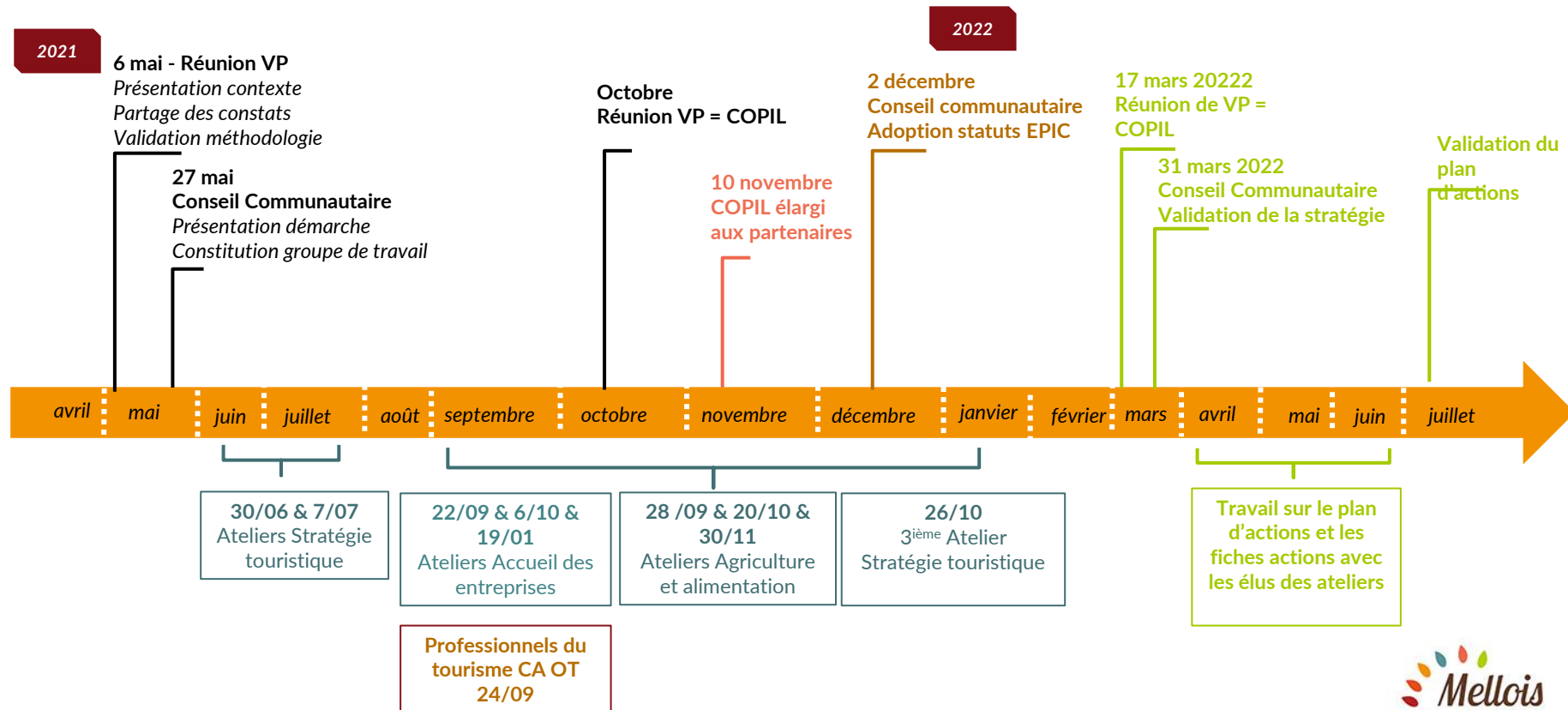
Mai 2021

Nouvelle méthodologie validée par le conseil communautaire
Mobilisation des élus communautaires volontaires dans 3 groupes de travail thématiques

Démarche animée et organisée en interne, par l'équipe DAET et des élus communautaires volontaires

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT



Conseil communautaire - 31 mars 2022

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

2 La méthodologie suivie

Objet de chaque groupe de travail

- Travailler à la définition de la stratégie thématique de Mellois en Poitou jusqu'à l'élaboration d'un plan d'actions

Méthodologie

- 1^{er} atelier : définir la thématique - idéaliser la situation dans un « monde rêvé »
 - « Faire s'exprimer les élus communautaires de Mellois en Poitou sur leur vision »
 - Travail avec des personas
- 2^{ème} atelier : confronter la situation idéale à l'existant / identifier les enjeux
 - Présentation d'un diagnostic et des actions menées par Mellois en Poitou
- 3^{ème} atelier : prioriser les enjeux et définir les grandes lignes d'actions

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2 La méthodologie suivie



Stratégie agricole et alimentaire - Lycée agricole Melle
28 septembre 2021



Stratégie touristique - Moulin du marais
Lezay - 7 juillet 2021

Des ateliers collaboratifs



Accueil des Entreprises - Cinéma de Melle 19
janvier 2022



Stratégie agricole et alimentaire - Cuisine
centrale de Lezay - 20 octobre 2021



Stratégie touristique - Maison du
Protestantisme Poitevin - 26 octobre 2021

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

3

Les 3 thématiques stratégiques

- L'accueil des entreprises
- L'agriculture et l'alimentation
- Le tourisme

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

3 L'accueil des entreprises



Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

3

La stratégie d'accueil des entreprises

Éléments du diagnostic, identitaires et spécifiques à Mellois en Poitou :

- Tissu de petites entreprises, de moins de 10 salariés, très dynamique
 - + 22% de créations d'entreprises (surtout des entreprises de moins 5 salariés) entre 2019 et 2021
- Forte présence des filières agro-alimentaires, bois, transport/logistique
- Faible représentation des entreprises industrielles, mais avec quelques grands comptes (Ex : Solvay)
- Un territoire qui recrute :
 - Hausse des effectifs, même avec la crise du COVID
- Maillage des sites d'activités économiques sur l'ensemble du territoire
- La Communauté de communes possède une importante réserve foncière principalement en zonage économique : 130 ha

Chiffres-clés

- 12 % des entreprises des Deux-Sèvres (hors secteur public)
- 8 % des effectifs des Deux-Sèvres (hors secteur public)
- Faible taux de chômage : environ 5,5 %

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

3 L'accueil des entreprises : les enjeux



Un territoire attractif grâce à un développement économique choisi ;
une politique publique volontariste

... mais quel modèle de développement souhaité?



Des ressources gérées et disponibles pour permettre l'implantation et le développement des entreprises



Un accueil de qualité, structuré, organisé pour accompagner les évolutions des entreprises du territoire et faciliter l'implantation de nouvelles activités

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

ENJEU



Être un
territoire
attractif



OBJECTIFS

- Garantir un **territoire rural prospère et équitable** / garantir un **cercle vertueux de l'économie locale**.
- **Identifier le type d'entreprises** que nous accompagnons et attirer des **projets qualitatifs et variés**.
- Accueillir des **salariés habitants** du territoire qui **consommeront localement** (qualité de vie au travail, vie de famille, services publics, temps de trajet court/ qualité de vie, équilibre vie professionnelle/ personnelle...)
- Être un **territoire reconnu** par nos **partenaires institutionnels** : appuis, soutiens et contributions de la Région, de l'Etat et de l'Europe.

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

ENJEU

GRANDES LIGNES D' ACTIONS



Être un
territoire
attentif



- **Accompagner la formation et la qualification des actifs** et particulièrement jeunes actifs (partenariat Campus des Métiers)
- **Sensibiliser à la marque employeur :**
 - Une image positive des entreprises permet d'attirer et faciliter les recrutements
- **Identifier et accompagner les entreprises créatrices d'emplois et générant une plus-value locale :**
 - Exigences sur la qualité des projets ; critères à mettre en place ; activités complémentaires ...
- **Favoriser le développement local :**
 - s'appuyer sur le tissu des TPE / PME ; accueillir des entreprises innovantes ; montée en compétence des actifs ; promotion du tissu économique local ...
- **Contractualiser avec nos partenaires et faire connaître nos actions :**
 - Convention SRDEII
 - Participation au travail collaboratif de la stratégie DAET

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

ENJEU



Avoir des
ressources
gérées et
disponibles



OBJECTIFS

- Être réactif pour apporter des réponses adaptées aux attentes des entreprises.
- Planifier le développement du territoire, garantir l'évolution du tissu économique (développement endogène) et permettre l'implantation de nouvelles entreprises (développement exogène) : une collectivité vertueuse en terme de consommation foncière (justesse de la consommation foncière au plus près des besoins)
- Faciliter l'interaction entre les entreprises : développer la complémentarité des entreprises – le cluster d'entreprises comme source de développement économique.

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

ENJEU



**Avoir des
ressources
gérées et
disponibles**



GRANDES LIGNES D' ACTIONS

- **Constituer un inventaire complet du foncier et de l'immobilier d'entreprises :**
 - Bonne gestion du foncier, plan d'implantation selon des axes définis, plan d'aménagement de zone progressif, qualifier les ZAE...
- **Réaliser un plan de gestion durable des parcs d'activités et prévoir son animation**
 - Définir la stratégie de commercialisation et de communication,
 - Structurer le réseau voirie en fonction de la destination et des besoins des zones,
 - Connaître les besoins d'extension des entreprises présentes sur le territoire.
 - Veiller à la qualité des équipements
- **Définir un schéma d'accueil des entreprises**
 - Identifier des critères de sélection
 - Travail sur la complémentarité des activités
 - Constituer progressivement des zones d'activités autour d'une thématique principale (cluster d'entreprises) ou d'une filière.
- **Organiser des événements propices aux échanges entre entreprises**
 - Connaissance de nos entreprises (constituer une base de données des entreprises...) entre elles et auprès d'un large public

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

ENJEU



Garantir un
accueil de
qualité



OBJECTIFS

- Attirer de **nouvelles entreprises** et des **porteurs des projets de qualité**.
- Être reconnu comme un **territoire différenciant**, apportant des **réponses et services adaptés (et plus value)** à nos entreprises et porteurs de projets : **fierté du territoire**.
- Entraîner les **partenaires** avec Mellois en Poitou afin de démultiplier les synergies et proposer une **réponse globale** dans le temps **selon l'évolution du parcours des entreprises** (habitat, cadre de vie, services, emploi du conjoint...).

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

ENJEU

GRANDES LIGNES D' ACTIONS



Garantir un
accueil de
qualité



- **Structurer un maillage de services à l'entreprise / aux salariés sur le territoire.**
 - Identifier et quantifier les attentes les plus importantes pour les entreprises
 - Identifier des lieux potentiels pour proposer des services/ressources mutualisées.
- **Savoir présenter et animer le territoire**
 - Etablir un plan de communication
 - Constituer un kit d'accueil
 - Organiser des temps forts et rencontres régulières
- **Accompagner les entreprises dans leur besoin de formation et face aux difficultés de recrutement.**
- **Identifier et connaître les partenaires potentiels**
 - Organiser l'animation du territoire
 - S'appuyer les ressources existantes (Ex : CBE, Club des entreprises)
- **Intégrer les besoins liés au développement économique dans les différentes politiques sectorielles de Mellois en Poitou**

Attractivité économique et touristique

Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

3

Synthèse de la stratégie d'accueil des entreprises

Enjeux

Objectifs

Actions

**UN TERRITOIRE
ATTRACTIF**



- Garantir un territoire rural prospère et vertueux
- Identifier le type d'entreprises accompagnées / projets qualitatifs et variés
- Accueillir des salariés habitants le territoire
- Être un territoire reconnu

- Accompagnement de la formation et de la qualification des actifs
- Marque employeur
- Identifier des entreprises créatrices d'emplois, avec plus-value locale
- Développement local
- Contractualisation avec nos partenaires

**DES RESSOURCES
GÉRÉES ET
DISPONIBLES**



- Être réactif pour apporter des réponses adaptées
- Planifier le développement du territoire – garantir les besoins du développement endogène et exogène
- Faciliter l'interaction entre les entreprises – cluster d'entreprises

- Inventaire du foncier et de l'immobilier d'entreprise
- Plan de gestion durable des parcs d'activité et animation
- Schéma d'accueil des entreprises
- Événements propices aux échanges entre entreprises

**GARANTIR
UN ACCUEIL
DE QUALITÉ**



- Attirer de nouvelles entreprises et projets qualitatifs
- Être reconnu comme territoire différenciant grâce à des services adaptés
- Démultiplier les synergies et proposer une réponse globale, suivi dans le temps

- Maillage de services aux entreprises et aux salariés
- Présentation et animation du territoire
- Accompagnement des entreprises dans leurs besoins de formation et de recrutement
- Identification des partenariats potentiels
- Intégration des besoins du développement économique dans les politiques de CCMP



Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

4

La stratégie agricole et alimentaire



Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

4

La stratégie agricole et alimentaire

Eléments du diagnostic, identitaires et spécifiques à Mellois en Poitou :

- Diversité des productions, aussi bien végétales qu'animales ET diversité des outils de collecte et de transformation
 - Mellois en Poitou est comparable à une « petite France »
- Diversité des exploitations, tant par leur taille que par leurs types de productions
- Particularité de l'élevage caprin et de la filière du lait de chèvre
- Filière chanvre
- Produits locaux particuliers, comme le Tourteau fromager
- Expérience de l'approvisionnement en produits locaux en RHD, avec le dispositif « Mangeons Mellois »

Chiffres-clés

- 73,5 % de Surface Agricole Utile sur Mellois en Poitou
- 808 exploitations agricoles (5 500 en Deux-Sèvres)
- 1037 ateliers de productions

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

4

La stratégie agricole et alimentaire : 4 enjeux



Le maintien d'une agriculture plurielle rémunératrice

Notre agriculture comme acteur économique viable et durable



La structuration d'un territoire nourricier

Bâtir une offre alimentaire locale diversifiée en réponse aux attentes sociétales



L'accompagnement d'une agriculture actrice des défis environnementaux

La prise en compte des ressources portée par une agriculture en transition et innovante



L'affirmation d'une identité territoriale

Mettre en avant les savoir-faire pour une cohésion de l'ensemble des acteurs

⇒ Ces 4 enjeux alimenteront la mise en œuvre du **Projet Agricole et Alimentaire Territorial** de Mellois en Poitou

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

ENJEU



Maintenir une agriculture plurielle et rémunératrice



OBJECTIFS

- **Accompagner et soutenir l'installation**, avec la reprise d'exploitations existantes et la création de nouvelles exploitations, grâce à la structuration et au développement de filières novatrices aux débouchés rémunérateurs.
- Faire en sorte que les agriculteurs et les acteurs s'engagent dans une démarche **d'adaptation de leurs pratiques** en lien avec les évolutions actuelles de la société et les évolutions climatiques.
- Contribuer **au maintien de la dynamique économique agricole** et conforter l'ensemble des **emplois** directs et indirects sur le territoire.
- Faire en sorte que la richesse du maillage territorial, de la production à la distribution en passant par la transformation, aboutisse à une **offre de produits diversifiée et valorisée localement** avec une **meilleure connaissance entre producteurs et consommateurs**.

Attractivité économique et touristique

ENJEU

GRANDES LIGNES D' ACTIONS



**Maintenir une
agriculture
plurielle et
rémunératrice**



○ **Faciliter la transmission-reprise et les installations**

- Veiller à une réponse équitable face aux enjeux d'accès au foncier et à l'eau (proactivité et approche terrain)
- Accompagnement spécifique de filières dites « prioritaires » : les filières d'élevage, la production de légumes (espace test, aides à l'investissement, structuration de débouchés ...)

○ **Elaborer un dispositif financier d'aide à l'investissement agricole**

- Parcellaire, bâtiment, équipement, gestion de l'eau, prenant en compte les critères de changement de pratiques, d'innovation, d'environnement, de bien être animal ...

○ **Assurer des débouchés pour nos productions locales via la commande publique**

- diagnostic de l'offre à confronter aux besoins, adaptation des cahiers des charges, information et formation auprès des producteurs et entreprises pour répondre aux marchés publics...
- Travailler sur une commande publique plus accessible

○ **Elaborer un plan stratégique pour la structuration ou l'accompagnement de filières :**

- Filière chanvre
- Filière bois dont la filière bois énergie avec la valorisation des haies du territoire
- Filière de protéines végétales
- Filière maraîchage
- Filière animale pour la partie abattage, transformation et structuration de marché

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

ENJEU



Structurer
un territoire
nourricier



OBJECTIFS

- Maintenir sur le territoire une **diversité de productions** - tant végétales que animales-accessible à l'ensemble des consomm'acteurs du territoire.
- Faciliter l'approvisionnement en produits alimentaires de proximité de l'ensemble de la **restauration collective hors domicile** - de la cantine scolaire à l'EHPAD en passant par le restaurant d'entreprises et le restaurant privé.
- **Renforcer la connaissance entre les producteurs et les consommateurs** avec une mise en avant des savoir-faire du champ à l'assiette.
- Conforter les **débouchés et la rémunération** des producteurs et des transformateurs grâce à une **valorisation plus locale** des produits.

ENJEU



**Structurer
un
territoire
nourricier**



GRANDES LIGNES D' ACTIONS

○ Conforter et renforcer les productions « en tension » tant végétales que animales

- Créer des espaces test de production de légumes et de fruits avec du portage foncier notamment par Mellois en Poitou
- Accompagner les filières d'élevage pour maintenir la production, les outils d'abattage et de transformation
- Structurer et sécuriser des débouchés pour l'ensemble des productions
- Favoriser les filières en tension par un accès facilité au foncier communautaire
- Prise en compte de la gestion de l'eau comme élément indispensable à la production

○ Faciliter l'approvisionnement de proximité dans la restauration publique

- Définir la politique d'achat de la collectivité avec adaptation des marchés publics
- Accompagner les collectifs de producteurs et les entreprises à répondre à la commande publique
- Programme d'équipement des lieux de production, en 2nde transformation : légumerie, conserverie, matériel de cuisson, ... via différentes formes de montage
- Réfléchir à un dispositif financier d'aides à l'équipement pour la vente directe/ approvisionnement RHD.

○ Faciliter un meilleur accès des consommateurs aux produits locaux

- Maillage de distribution
- Dispositif de communication
- Accessibilité via Contrat Local de Santé / CIAS

○ Organiser – structurer des visites d'exploitation

- Fil rouge pédagogique avec le jeune public : visites d'exploitation, ateliers culinaires, sensibilisation au gaspillage au sein des restaurants scolaires ...
- Etablir des partenariats avec l'Education Nationale (Rectorat/ Etablissements / Enseignants)
- Organisation de portes ouvertes à destination du grand public

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

ENJEU



Accompagner une agriculture actrice des défis environnementaux



OBJECTIFS

- Conserver une **campagne harmonieuse** avec des **ressources préservées** (sol, eau, paysages, biodiversité ...) partie intégrante de l'**identité** de notre territoire rural avec une **politique foncière et agricole** de la collectivité qui accompagnera les **changements de pratique (formation)**
- Impulser une dynamique **d'échanges entre les exploitants et les réseaux agricoles** afin de partager les **bonnes pratiques et les innovations**, et ainsi contribuer à la **pérennité** des exploitations.
- Instaurer un **dialogue entre les acteurs agricoles et les citoyens** qui contribuera à une meilleure connaissance de toutes les pratiques agricoles et à plus de **cohésion**.

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

ENJEU



Accompagner une agriculture actrice des défis environnementaux

GRANDES LIGNES D' ACTIONS

- **Elaborer une politique publique qui lie les enjeux agricoles et les enjeux environnementaux :**
 - Plan de soutien pour l'accompagnement à la transition agricole, aide innovation ...
 - Optimisation de la gestion de la ressource en eau (quantité et qualité) en lien avec les acteurs (Ex : syndicats d'eau, chambres consulaires ...)
 - Mise en œuvre d'un accompagnement pour la plantation de haies
 - Echange de bonnes pratiques entre les acteurs agricoles (outils numériques, ateliers...)
 - Définir quels partenariats : actions de communication, mise en œuvre d'évènements...
- **Actions de communication grand public / citoyen spécifique sur les pratiques agricoles**
 - Organiser des évènementiels dans les fermes pour expliquer les pratiques (exemple: des rallyes de ferme en ferme)
 - Créer des outils d'informations à destination du grand public pour recenser les agriculteurs du territoire avec mise en avant de leurs pratiques
 - Informer sur le contexte économique agricole et alimentaire mondial et européen (PAC) pour une meilleure compréhension commune (Ex : conférences, soirées débats, réunions publiques ...)

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

ENJEU



Affirmer
une identité
territoriale
« agricole »



OBJECTIFS

- Identifier les activités agricoles historiques et actuelles comme **socle de l'identité** territoriale afin de promouvoir avec **fierté les savoir-faire agricoles** et mettre en avant **les filières d'excellence** du territoire.
- Valoriser les paysages actuels **prairie-bocage**.
- Promouvoir **les Agricultures** du territoire et leurs **métiers auprès des citoyens** pour une meilleure connaissance et plus de **dialogue**.

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

ENJEU

GRANDES LIGNES D' ACTIONS



Affirmer
une identité
territoriale
« agricole »



- **Mettre en œuvre un dispositif de communication / actions de communication / campagne de sensibilisation**
 - Volet accueil touristique : accompagner les agriculteurs (support de communication, formation prise de parole, conseils équipement –aménagement ...), engager un travail avec les réseaux spécialisés
 - Créer du lien entre les écoles et les fermes
 - Organiser des fermes ouvertes / des semaines thématiques autour de l'agriculture, en lien avec les acteurs déjà présents
 - Promouvoir les métiers en s'appuyant sur le lycée agricole de Melle
- **Promouvoir des filières d'excellence et identifier le territoire comme un territoire innovant**
 - Affirmer notre présence auprès des agriculteurs hors du territoire (salons agricoles nationaux, régionaux, ...)
 - Réseau de communication avec plus d'interactions avec les filières d'élevage
 - Être reconnu comme un territoire avec des filières d'excellence grâce à des actions de promotion (concours agricoles, comices, promotion des produits ...)

Attractivité économique et touristique

4

La stratégie agricole et alimentaire

Objectifs

Actions

Enjeux



**AGRICULTURE
PLURIELLE
RÉMUNÉRATRICE**

- Installations/reprises d'exploitations
- Adaptation des pratiques pour s'adapter aux évolutions sociétales et climatiques
- Dynamique agricole = emplois
- Offre diversifiée de produits, avec valeur ajoutée locale

- Faciliter la transmission/reprise et les installations avec l'accès au foncier et à l'eau
- Dispositif financier d'aide à l'investissement agricole
- Débouchés des productions via la commande publique
- Accompagnement des filières stratégiques : chanvre, maraichage, animale, protéines végétales, bois ...



**TERRITOIRE
NOURRICIER**

- Diversité et complémentarité des productions
- Approvisionnement de la RHD en produits locaux
- Nouveaux débouchés, dont locaux, pour une meilleure rémunération des professionnels
- Interconnaissance producteurs / consommateurs

- Conforter les productions « en tension »
- Approvisionner la restauration publique en proximité
- Meilleur accès des consommateurs aux produits locaux
- Organiser des visites d'exploitations toutes cibles



**ENJEUX
ENVIRONNEMENTAUX**

- Campagne harmonieuse, identitaire, avec des ressources préservées (sol, eau, biodiversité)
- Echanges de bonnes pratiques et d'innovations = pérennité des exploitations
- Dialogue entre acteurs agricoles et citoyens

- Politique publique liant les enjeux agricoles et environnementaux; optimisation de la gestion de la ressource en eau, tant en qualité qu'en quantité
- Actions de communication et de sensibilisation du grand public sur les pratiques agricoles



**IDENTITÉ
TERRITORIALE
« AGRICOLE »**

- Activités agricoles socles de l'identité du territoire, = fierté des savoir-faire agricoles et promotion des filières d'excellence
- Valorisation des paysages actuels de prairie-bocage
- Promotion des **Agricultures** et des métiers agricoles auprès des citoyens

- Dispositif de communication, actions de communication, campagne de sensibilisation
- Promotion des filières d'excellence ; Mellois en Poitou identifié comme « territoire innovant »

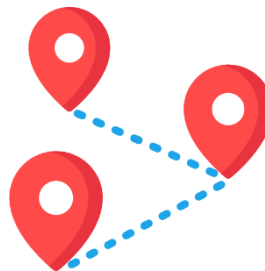
Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

5

La stratégie touristique



Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

5 La stratégie touristique

Éléments du diagnostic, identitaires et spécifiques à Mellois en Poitou :

- Richesse patrimoniale (art roman, tumulus, paysages variés)
- Activité culturelle dense (festivals) et reconnue
- Situation géographique, au centre de sites touristiques majeurs
- Le site le plus visité, Zoodyssée, est excentré
- Des opérateurs privés qui investissent dans des sites touristiques
- Hôtellerie de plein air et hébergements collectifs gérés par les communes
- Maillage d'hébergeurs privés (particuliers avec compléments de revenus)
- 4 itinéraires nationaux traversent le territoire (Saint Jacques de Compostelle, vélo, équestre)

Chiffres-clés sur Mellois en Poitou

- 14 000 lits, dont 3 800 lits marchands (27 %)
- 116 000 nuitées
- 25 à 30 M€ de chiffre d'affaires (soit 11 à 12 % du CA départemental)

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

5 La stratégie touristique : les enjeux



L'augmentation des retombées économiques sur tout le territoire



Un territoire riche de ses relations humaines : des habitants fiers de leur territoire



La recherche d'une plus grande efficacité : une « destination organisée »



Une économie touristique qui participe au maintien d'une économie locale et tend à rendre le territoire **plus attractif**

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

ENJEU



Une offre
touristique
repensée qui
génère plus
de retombées



OBJECTIFS

- Donner une **image moderne et positive** d'une **destination « tourisme rural »** au sein d'un secteur très concurrentiel
- Repositionner une offre au regard des **nouvelles attentes des touristes** et des **habitants prescripteurs**.

ENJEU



**Une offre
touristique
repensée qui
génère plus
de retombées**



GRANDES LIGNES D' ACTIONS

○ **Mettre en œuvre une stratégie sur l'offre des sites de visite/loisirs**

- Rechercher l'adéquation entre l'offre et les attentes des visiteurs
- Accompagner les sites de visite/loisirs (ingénierie, repositionnement, construire une stratégie...)
- Se donner comme objectif d'accueillir de nouveaux opérateurs
- Renouveler l'offre

○ **Conforter l'offre de tourisme « itinérance douce »**

- Construire une stratégie autour du vélo sur la base des équipements existants (réseau de boucles, interconnexions avec les itinéraires nationaux, offre de services, mobilisation des professionnels, communication adaptée ...)
- Valoriser l'offre de randonnée nature (pédestre, équestre, vélo) et proposer une gamme d'hébergements adaptée aux pratiques
- Explorer, travailler sur de nouvelles propositions (trail, géocaching...)
- Développer des services le long des itinéraires

○ **Affirmer dans la stratégie la notion de tourisme durable en transversalité**

- Privilégier, accompagner et valoriser des formes de tourisme respectueuses (conditionnalité des aides)
- Le temps des vacances permet de passer des messages « apprendre en s'amusant »

○ **Réaliser un travail spécifique sur l'offre en hébergements**

- Aider à l'installation/reprise des structures
- Développer une offre différenciante, évolutive, résiliente
- Travailler à une fiscalité attractive (TFB pour meublés de tourisme)

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

ENJEU



Un territoire
qui travaille
ses spécificités
et affirme son
identité



OBJECTIFS

- Décliner une stratégie touristique qui s'appuie sur l'identité du territoire : une **ruralité affirmée**, un **réseau associatif** moteur
- **Intégrer les habitants**, acteurs touristiques qui **revendiquent et affirment** une identité
- Afficher une **identité** qui reflète les **valeurs**, les **forces** de Mellois en Poitou

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

ENJEU



Un territoire
qui travaille ses
spécificités et
affirme son
identité



GRANDES LIGNES D' ACTIONS

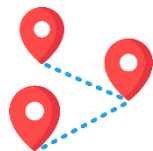
- **Construire l'identité touristique de Mellois en Poitou**
 - S'appuyer sur les forces du territoire, ce qui le caractérise
 - Une identité qui transcende et donne envie de partager son territoire, déclinée dans un plan de communication global
- **Une stratégie touristique qui intègre les habitants**
 - Organiser la concertation avec les habitants
 - Développer la notion de « greeters », des habitants qui « s'emparent » du tourisme
- **Une stratégie touristique qui produit de l'innovation**
 - Organiser la concertation, partager les idées, faire de la veille (s'inspirer des démarches qui fonctionnent comme les hackathons pour produire de l'innovation, s'appuyer sur les partenaires)
 - Proposer des temps d'échanges et de production

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

ENJEU



Une destination
qui s'organise
pour faciliter
l'expérience
utilisateur



OBJECTIFS

- Construire la **destination touristique** Mellois en Poitou pour une offre adaptée, repensée et organisée
- Faciliter le **parcours utilisateur** (parcours physique, digital...), en plaçant toujours l'utilisateur au cœur du système
- Déterminer le **positionnement touristique** du territoire, afin d'attirer les touristes et les investisseurs/porteurs de projet

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

ENJEU



Une destination qui s'organise pour faciliter l'expérience utilisateur



GRANDES LIGNES D' ACTIONS

- **Conforter et renforcer le schéma d'accueil touristique**
 - Préciser les modalités et outils d'accueil (physiques, « on line », sur les sites...)
 - Conforter le schéma d'accueil, fruit de la concertation avec les acteurs du territoire (sites, hébergements, institutionnels...)
- **Travailler sur la signalétique touristique**
 - Réflexion sur une identité
 - Signalétique de positionnement
- **Mobiliser les habitants / ambassadeurs**
 - Leur proposer une information pour en faire les prescripteurs
 - Conforter le travail réalisé sur la notion de « guide/greeters »
- **Améliorer la mise en réseau des acteurs**

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

ENJEU



Une économie
touristique qui
participe au
développement
de l'économie
locale



OBJECTIFS

- Intégrer le tourisme dans la **stratégie globale du territoire** (projet de territoire, urbanisme, paysage ...)
- Mettre en place un accompagnement spécifique pour le **secteur de la restauration**
- Appuyer la stratégie touristique sur **le tissu associatif et les festivals**, afin d'augmenter leur notoriété
- **Accueillir** les touristes dans les **commerces et services de proximité** en lien avec le Schéma d'accueil touristique

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

ENJEU

GRANDES LIGNES D' ACTIONS



Une économie
touristique qui
participe au
développement
de l'économie
locale

- Dispositif d'accompagnement du secteur de la restauration

- Faciliter le recrutement dans les restaurants
- Des salles de restaurant avec une ambiance
- Une restauration diversifiée s'appuyant sur les circuits courts et les produits locaux

- Mobiliser les habitants comme acteurs du développement touristique

- Favoriser le rapprochement entre professionnels, organismes de formation, acteurs de l'emploi pour faciliter l'accès aux emplois

- Renforcer l'intégration du réseau d'information touristique au schéma d'accueil

Synthèse de la stratégie touristique

Enjeux



**OFFRE
TOURISTIQUE
REPENSÉE ET
RÉMUNÉRATRICE**



**SPÉCIFICITÉS/
IDENTITÉ**



**DESTINATION
ORGANISÉE /
EXPÉRIENCES
UTILISATEURS**



**ÉCONOMIE
TOURISTIQUE
ÉCONOMIE
LOCALE**



Objectifs

- Donner une image moderne et positive d'une destination « tourisme rural »
- Repositionner une offre répondant aux attentes des touristes et des habitants prescripteurs

- L'identité du territoire : une ruralité affirmée, un réseau associatif moteur
- Des habitants qui revendiquent/affirment une identité
- Une identité qui reflète les valeurs et les forces de Mellois en Poitou

- Construire la destination touristique Mellois en Poitou
- Faciliter le parcours utilisateur
- Déterminer le positionnement pour attirer des touristes, des investisseurs

- Intégrer le tourisme dans la stratégie globale du territoire
- Créer un accompagnement du secteur de la restauration
- Appuyer la stratégie touristique sur le tissu associatif et les festivals
- Accueillir les touristes dans les commerces et services de proximité – Schéma d'accueil touristique

Actions

- Stratégie sur l'offre des sites de visites/loisirs
- Offre de tourisme en itinérance douce
- Notion de tourisme durable en transversalité
- Travail spécifique sur l'offre en hébergements

- Construire l'identité touristique de Mellois en Poitou
- Une stratégie touristique qui intègre les habitants
- Une stratégie touristique qui produit de l'innovation

- Schéma d'accueil touristique
- Signalétique touristique
- Mobilisation des habitants comme ambassadeurs
- Mise en réseau des acteurs

- Dispositif d'accompagnement du secteur de la restauration
- Mobilisation des habitants comme acteurs de développement touristique
- Rapprochement des professionnels pour faciliter l'accès aux emplois
- Intégration du réseau d'information touristique au schéma d'accueil

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

6

Thématique transversale : attractivité & marketing territorial

Éléments de contribution à structurer dans une stratégie d'Attractivité et Marketing territorial.

○ IDENTITÉ DE MELLOIS EN POITOU

- Une **ruralité affirmée**, un réseau associatif moteur
- Des **habitants** qui revendiquent leur **identité**
- Une **identité** qui reflète **les valeurs et forces de Mellois en Poitou**
- **Les activités agricoles, le protestantisme, les coopératives ... socles de l'identité du territoire**
- Une campagne **harmonieuse et identitaire** avec des ressources préservées
- Donner **une image moderne et positive** d'une **destination « tourisme rural »**
- **Valorisation** des **paysages** actuels de prairie-bocage

○ PROMOUVOIR, ATTIRER, ACCUEILLIR

- **Accueillir**
 - des **touristes** et **investisseurs**
 - de **nouvelles entreprises** avec des projets qualitatifs
 - des **salariés habitants du territoire**
- **Promouvoir les savoir-faire, les filières d'excellence, les Agricultures**
- Déterminer le **positionnement**

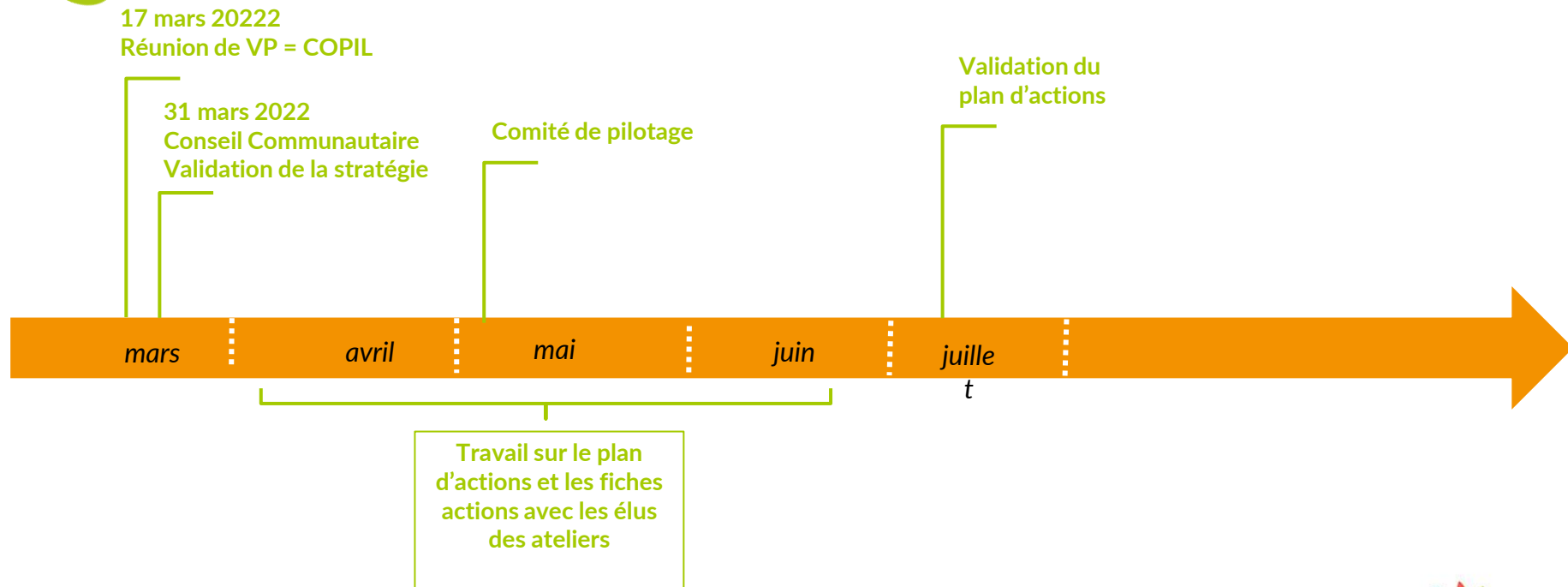
○ ACTIONS POSSIBLES

- Construire l'**identité touristique** de Mellois en Poitou
- Schéma d'**accueil touristique**
- **Dispositifs de communication et de promotion**
- **Campagnes de sensibilisation grand public** sur les **pratiques agricoles**
- **Plan Agricole et Alimentaire Territorial**
- Schéma d'**accueil des entreprises**
- Création d'une **marque employeur**
- ...

Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

Les prochaines étapes



Attractivité économique et touristique

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

2. Présentation et point d'étape de la stratégie d'attractivité économique et touristique

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la stratégie d'attractivité économique et touristique, telle que présentée dans le document ci-annexé,
- **VALIDER** la méthodologie proposée pour la deuxième phase de travail qui porte sur le plan d'actions.

Conseil communautaire

FINANCES

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) - Budget principal

PROGRAMME	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP	CP	CP	CP
				2021	2022	2023	ultérieurs
17060 - PLU INTER- COMMUNAL	2020	DEPENSES	558 285,66 €	1 820,30 €	107 786,86 €	147 492,50 €	301 186,00 €
	2020	RECETTES	297 453,12 €	- €	17 502,99 €	84 194,67 €	195 755,46 €

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

3. Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) - Budget principal

Le conseil communautaire est invité à :

- **MODIFIER** l'autorisation de programme ainsi que le montant des crédits de paiement tel que présentés.

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

4. Budget principal - Décision modificative n°1

Section d'investissement	
Dépenses	
23/232/ 820/17060- Immobilisations en cours	23 441,50 €
Total	23 441,50 €
Recettes	
10/10222/820/17060 - FCTVA	3 845,34 €
16/1641/020 - Emprunts	19 596,16 €
Total	23 441,50 €

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

4. Budget principal - Décision modificative n°1

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la décision modificative n°1 du budget principal.

Conseil communautaire

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) - Point d'étape

Les points abordés

- ➡ Indicateurs d'évaluation 2021
- ➡ Présentation des actions 2022
- ➡ Point prévisionnels dépenses
- ➡ Questions diverses

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. PLPDMA - Point d'étape

ACTION 1 - APPROPRIATION PAR LES ÉLUS DES ENJEUX

APPROBATION AU 1^{ER} JUILLET 2021

CCES : 2 réunions

AXE 1 : COMMUNICATION

	Cible	Résultat
▪ Distribution guide du PLPDMA aux CC/Maires/Élus référents déchets	1000	700
▪ Information en conseil communautaire	2	1
▪ Point d'étape de mise en œuvre en réunion VP	1	
▪ Présentation aux élus référents	1	
▪ Information en conférence des Maires	2	1
▪ Transmission du diaporama type de présentation aux Communes	62	
▪ Présentation dans les conseils municipaux	62	En cours
▪ Participation des élus aux groupes de travail	15	12/1



Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. PLPDMA - Point d'étape

AXE 1 : COMMUNICATION

ACTION 2 - DONNER UNE IMAGE ACCESSIBLE AU PLPDMA

Cible

Résultat

- Propositions reçues suite à l'appel à idées

20

50

Validation de la charte graphique du PLPDMA ainsi que de ses éléments de communication et distribution d'un document de présentation à la communication

ACTION 3 - COMMUNES AU CENTRE DE LA COMMUNICATION

Cible

Résultat

- Participation des élus et agents communaux aux groupes de travail

20

12/5

ACTION 4 - MOBILISER LES PARTENAIRES

Cible

Résultat

- Participation d'associations, entreprises aux groupes de travail

15

5

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. PLPDMA - Point d'étape

AXE 1 : COMMUNICATION

ACTION 5 - COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

- Sensibilisation en porte à porte



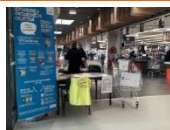
Cible

100

Résultat

638

- Animations



AXE 2 : ECO-EXEMPLARITÉ

ACTION 1 - INFORMER, DONNER DU SENS ET FORMER

Le + : 4 ateliers éco-exemplarité pour 51 agents participants

Nettoyant vitre

Mettre dans un pulvérisateur du vinaigre blanc agrémenter de quelques gouttes HE de géranium, lavande,... pour atténuer l'odeur du vinaigre mais également pour chasser les mouches et c'est prêt !

60 % moins cher



ACTION 2 - MOINS JETER, MIEUX TRIER

- Diagnostic de 10 sites réalisés 2022
- Définition des plans d'actions

Mise en place du tri et de la gestion de la fraction fermentescible sur tous les sites administratifs de la collectivité

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. PLPDMA - Point d'étape AXE 3 : BIODÉCHETS

ACHAT D'UN BROYEUR DÉCEMBRE 2021

ACTION 1 – DÉVELOPPER L'ACTION DE BROYAGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Redéfinir les modalités de location des broyeurs
- Créer des partenariats avec les communes
- Organiser des journées broyat avec les communes
 - + Réaliser des animations sur le broyage et le paillage
- Location des broyeurs

→ Tonnages évités



Cible

Résultat

En cours

1/30

1/20

1/21

90

85

200

En cours

Le + : Opération sapin : 2 communes volontaires pour 115 sapins broyés



Développement des journées broyat dans les communes
+ opérations sapin

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. PLPDMA - Point d'étape

AXE 3 : BIODÉCHETS

ACTION 2 - FACILITER LE COMPOSTAGE

- Redéfinir les modalités de vente des composteurs
 - Vente des composteurs à moindre coût
 - Journée de distribution dans une commune
 - Réaliser un diagnostic de territoire de compostage partagé
 - Déposer un dossier pour appel à projet TRIBIO
 - Participer à l'évènement national Tous au compost
 - Accompagner à la mise en place d'un composteur partagé
- + 4 ateliers sur le jardinage au naturel



Cible	Résultat
/	Fait
200	176
1	1/60
1	Fait
/	Fait
/	COVID
/	3 diag.

2022

Développement des journées distribution composteurs dans les communes

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. PLPDMA - Point d'étape

AXE 6 : PROFESSIONNELS

ACTION - BAISSER LA PRODUCTION DES DÉCHETS DES ENTREPRISES ET AUGMENTER LEUR VALORISATION

Le + : 37 entreprises rencontrées et 5 entreprises inscrites pour un accompagnement,

AXE 7 : 3 R

ACTION 2 - ENCOURAGER LE RÉEMPLOI ET LE PARTAGE DES BIENS ENTRE LES HABITANTS

- Groupe de travail

Cible

1

Résultat

1

ACTION 4 - MISE EN PLACE DES CAISSONS DE RÉEMPLOI EN DÉCHÈTERIES

- Définir les modalités de partenariat

Cible

/

Résultat

Fait

2022

Mise en place de caisson de réemploi sur 2 déchèteries en partenariat avec Emmaüs, Béta Pi et Bidouilles et informatique.



Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. PLPDMA - Point d'étape

AXE 8 : OBSERVATIONS / ÉVALUATIONS

ACTION 1 – CARACTÉRISER LES DÉCHETS POUR IDENTIFIER ET OPTIMISER

	Cible	Résultat
▪ Définition des modalités de caractérisation des encombrants	/	Fait
▪ Caractérisation des encombrants	/	En cours

2022

Présentation du bilan des caractérisations des encombrants

ACTION 2 – RÉALISER UNE VEILLE SUR LES PROJETS INNOVANTS ET ETUDE DE FAISABILITÉ SI OPPORTUN

	Cible	Résultat
▪ Groupe de travail	/	En cours
▪ Mise en place d'une procédure de veille	/	En cours

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. PLPDMA - Point d'étape

AXE 9 : COLLECTES / TRAITEMENT

ACTION 2 - HARMONISATION ET APPLICATION DU RÈGLEMENT DE COLLECTE

- Rédaction et adoption du règlement de collecte
- Communication du règlement de collecte
- Groupe de travail pour mise en place d'une procédure d'application
- Mise en place d'une procédure d'application du règlement de collecte

Ordures ménagères
Tri sélectif



Règlement de collecte

Cible

Résultat

/

Fait

100%

100%

/

En cours

/

En cours

2022

Mise en œuvre de la procédure d'application du RC

ACTION 4 - REVALORISATION DES BONS GRAVATS

Report de l'action

+ 22 collectes de papier en partenariat avec les associations du territoire = 160 tonnes

Conseil communautaire - 31 mars 2022

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. PLPDMA - Point d'étape

AXE 10 : INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES

ACTION 1 – REDEVANCE SPÉCIALE, LEVIER DE LIMITATION DE LA PRODUCTION DES DÉCHETS

	Cible	Résultat
▪ Généralisation de la redevance spéciale 1 réunion d'informations 43 entreprises rencontrées	/	Fait

ACTION 5 – MATRICE COMPTA COUT, OUTILS DE GESTION ET DE COMMUNICATION

	Cible	Résultat
▪ Compléter la matrice des coûts	/	Fait

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. PLPDMA - Point d'étape

Évolution des tonnages – Zoom sur les OM et les emballages

Ordures Ménagères	Évolution 2020/2021	Déploiement
▪ Briouxais	+3,8%	
▪ Cellois	-2,2%	
▪ Chef Boutonnais et Sauzéen	-1,7%	⇒ D'octobre à décembre -8%
▪ Lezayen	-1,5%	⇒ De juin à décembre -2,6%
▪ Mellois	-4,5%	
▪ TOTAL	-1,7%	
Emballages	Évolution 2020/2021	Déploiement
▪ Briouxais	+3,2%	
▪ Cellois	+5,5%	
▪ Chef Boutonnais et Sauzéen	+10,4%	⇒ D'octobre à décembre +25,2%
▪ Lezayen	+73,6%	⇒ De juin à décembre + 129,3%
▪ Mellois	+6,3%	
▪ TOTAL	+12,8%	

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. PLPDMA - Point d'étape

Les indicateurs de tonnages

Les Objectifs

Ordures Ménagères	2019 181 kg/hab.	2021 178,69 kg/hab. (-1,3%)	2027 154 kg/hab. (-15%)
Emballages	2019 22 kg/hab.	2021 25,90 kg/hab. (+17,7%)	2027 24 kg/hab. (+10%)
Papier	2019 21 kg/hab.	2021 21,11 kg/hab. (+0,5%)	2027 19 kg/hab. (-10%)
Verre	2019 39 kg/hab.	2021 40,98 kg/hab. (+5%)	2027 39 kg/hab. (=)
OMA	2019 263 kg/hab.	2021 266,68 kg/hab. (+1,4%)	2027 236 kg/hab. (-10%)
* Déchets déchèteries	2010 195 kg/hab.	2021 376,97 kg/hab. (+31%)	2027 175 kg/hab. (-39%)
* DMA (hors gravats)	2010 486 kg/hab.	2021 643,65 kg/hab. (+17%)	2027 411 kg/hab. (-25%)

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. PLPDMA - Point d'étape

AXE 1 : COMMUNICATION

2 AMBASSADEURS ÉCO-GESTES

- Une intervention en réunion des élus référents déchets, en conférence des Maires et en conseil communautaire
 - Deux interventions en réunions de VP
 - Continuité de présentation dans les conseils municipaux
 - Création d'un kit de communication pour les communes
 - Mise en place d'une newsletter pour les communes
 - Appel à projet auprès des habitants, communes et associations pour valoriser les points tri et les bacs
- + Sensibilisation en porte à porte et lors d'animations avec proposition d'un catalogue d'animations

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. PLPDMA - Point d'étape

AXE 2 : ECO-EXEMPLARITÉ

Le + : Suppression de l'utilisation des bouteilles en plastique dans la communauté de communes et distribution de gourdes aux agents nomades

- Un point en CODIR et en séminaire des cadres
- Réalisation d'un document d'information aux agents et mise en place d'une newsletter

3 ateliers à destination des agents



Atelier Jardin : Mai 2022
Réalisation de construction pour le jardin avec de la récupération (ex : une balançoire avec un pneu usagé, des tabourets avec une poutre en bois, un fauteuil avec une palette, ...).

Atelier "Astuces maisons" : Mars 2022
Réalisation de recettes simples de produits d'hygiène ou d'entretien (ex : dentifrice, pastilles lave-vaisselle, ...).



Atelier Bee Wrap : Septembre 2022
Réalisation de Bee Wraps pour remplacer l'utilisation de films alimentaire, d'aluminium dans la cuisine.



- Formation des agents communautaires et communaux aux thématiques
- Création d'un kit évènementiel pour accompagner les directions organisatrices + animations
- Mise en œuvre du plan de gestion différenciée et formation des agents
- Groupe de travail pour création de la charte d'éco-exemplarité Recensement des moyens mutualisables avec les communes et groupe de travail
- Mise en place de formations sur les critères environnementaux dans les achats publics et participation aux réseaux sur la commande publique responsable



Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. PLPDMA - Point d'étape

AXE 3 : BIODÉCHETS

1 ANIMATEUR JARDIN
ACHAT NOUVEAU BROYEUR

- Former à l'utilisation des broyeurs et créer une notice d'utilisation
- Animations sur le broyage, le paillage et le jardinage au naturel
- Opération foyers témoins lombricompostage
- Former des référents compostage
- Mise en place de composteurs partagés
- Accompagner et animer les jardins partagés
- Former les gardiens de déchèteries pour les échanges auprès des usagers sur la gestion de proximité des biodéchets
- Réaliser des journées de démonstration de broyage des déchets verts en déchèteries –



Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. PLPDMA - Point d'étape

TOUS AU COMPOST

Prochainement



Action 1 : Journée Jardinage au naturel avec l'association Belle et Lambon (Mougon)

Mercredi 30/03/2022

Action 2 : Journée distribution composteurs commune d'Alloinay

Samedi 02/04/2022

Action 3 : Journée jardinage au naturel aux jardins du partage (Lezay)

Mercredi 06/04/22

Action 4 : ½ journée projet école dehors – ateliers compostage – jardinage (Ecole de Lezay)

Jeudi 07/04/22



Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. PLPDMA - Point d'étape

AXE 4 : GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- Définir, communiquer et mettre en œuvre l'accompagnement en restauration collective
- Former les agents
- Création d'outils et réalisation d'ateliers anti-gaspi auprès de la population
- Répertorier les familles potentielles pour les familles 0 déchet alimentaire

AXE 5 : ÉDUCATION

- Identification des différents temps/cibles par structure partenaire et leur référent
- Groupe de travail sur les animations auprès des enfants
- Définition du champ d'intervention des partenaires dans les écoles et de son contenu
- Mise en place des partenariats et mise en œuvre des actions
- Proposer l'accompagnement des lieux ciblés pour baisser la production des déchets et augmenter leur valorisation
- Réalisation des accompagnements
- Création et signature de charte avec les structures partenaires et valorisation des actions
- Conventions de pré-collecte des papiers

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. PLPDMA - Point d'étape

AXE 6 : PROFESSIONNELS

- Groupe de travail avec les acteurs potentiels identifiés pour définir les modalités d'organisation du réseau
- Identifier les entreprises à fort potentiel pour baisser de la production de déchets et augmenter leur valorisation
- Préparer un plan d'actions par typologie de déchets
- Identifier les entreprises vertueuses en matière de réduction des déchets

AXE 7 : 3 R

- Réflexion pour la mise en place d'un intranet CC pour la mutualisation des biens et services
- Groupe de travail et définition de la méthodologie pour la mise en place d'une Gratiféria
- Groupe de travail : accompagnement pour le développement des cafés réparations



Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. PLPDMA - Point d'étape

AXE 8 : OBSERVATIONS / ÉVALUATIONS

- Réalisation d'une consultation pour une campagne de caractérisation des OM
- Réalisation de la consultation pour la 1^{ère} étude + début de l'étude
- Étudier l'impact de la tarification des professionnels en déchèteries ainsi que définir et mettre en œuvre les actions d'optimisation

AXE 9 : COLLECTES / TRAITEMENT

- Mise en place d'indicateurs et de leur suivi dans le cadre du déploiement du nouveau mode de collecte
- Réalisation du diagnostic de collectes des biodéchets et de cartons en établissement
- Étude pour généralisation action test pour la revalorisation des bons gravats
- Réalisation d'une étude d'impact sur la généralisation de la collecte des biodéchets

AXE 10 : INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES

- Suivi de la Redevance spéciale ainsi que définition et mise en œuvre des actions d'optimisation
- Réaliser et distribuer à la population un document d'information sur la TEOM
- Compléter la matrice compte coût 2021

Conseil communautaire - 31 mars 2022

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. PLPDMA - Point d'étape Budget cible 2022

⇒ SELON BUDGET CIBLE VALIDÉ A L'ADOPTION DU PLPDMA

	DÉPENSES							RECETTES							COÛTS ÉVITÉS						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
AXE 1 : COMMUNICATION	1 000	8 700	3 200	9 700	2 200	3 200	9 700														
AXE 2 : ÉCO-EXEMPLARITÉ		4 290	1 850	850	500											640	640	640	640	640	640
AXE 3 : BIODÉCHETS	40 900	59 500	36 500	35 500	35 500	35 500	35 500	8 000	13 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	15 000	48 600	73 200	114 180	138 700	163 260	183 800
AXE 4 : GASPILLAGE ALIMENTAIRE		300	700	700	700	700	700									4 800	35 400	23 700	23 700	23 700	23 700
AXE 5 : ÉDUCATION		27 800	28 500	28 000	28 500	28 000	28 500														
AXE 6 : PROFESSIONNELS		0	500	2 000	2 000	2 000	2 000								A définir après diagnostic quantitatif						
AXE 7 : 3 R		5 200	600	2 600	2 100	2 300	2 100								A définir après diagnostic quantitatif						
AXE 8 : OBSERVATIONS / ÉVALUATIONS		15 000	23 000	15 000	8 000	0	8 000								A définir après diagnostic quantitatif						
AXE 9 : COLLECTES / TRAITEMENT	5 000																				
AXE 10 : INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES	4 605	8 700	200		200		200	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	A définir après diagnostic quantitatif						
TOTAL PLPDMA	51 505	129 490	95 050	94 350	79 700	71 700	86 700	38 000	43 000	44 000	44 000	44 000	44 000	44 000	15 000	54 040	109 240	138 520	163 040	187 600	208 140
BILAN PLPDMA	1 495	-32 450	58 190	88 170	127 340	159 900	165 440	568 085													

⇒ INSCRIT AU BUDGET PRIMITIF EN MESURES RECONDUCTIBLES

- Axe 3 : 15 000€ (achat composteurs)
- Axe 5 : 17 000€ (pré-collecte des papiers)

⇒ INSCRIT AU BUDGET PRIMITIF EN DÉPENSES NOUVELLES

- Investissement : 48 340€ (achat broyeur/étude/matériel animations)
- Fonctionnement: 80 382€

Conseil communautaire - 31 mars 2022

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRÉ

5. Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) - Point d'étape

Le conseil communautaire est invité à :

- **PRENDRE CONNAISSANCE** des indicateurs d'évaluation de l'année 2021 et des actions 2022 du PLPDMA.

Conseil communautaire

EOLIEN

6. Projet éolien Villemain-Loubillé – Avis de principe

L'opérateur



Voltalia

- Groupe international d'origine française fondé en 2005, implanté dans 26 pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique du sud et d'Asie
- Siège social situé à Paris, environ 280 employés en France
- Actionnaire principal : association familiale Mulliez (famille française du Nord)
- Développement de projets éoliens de A à Z : de la pré-faisabilité à l'exploitation

6. Projet éolien Villemain-Loubillé – Avis de principe

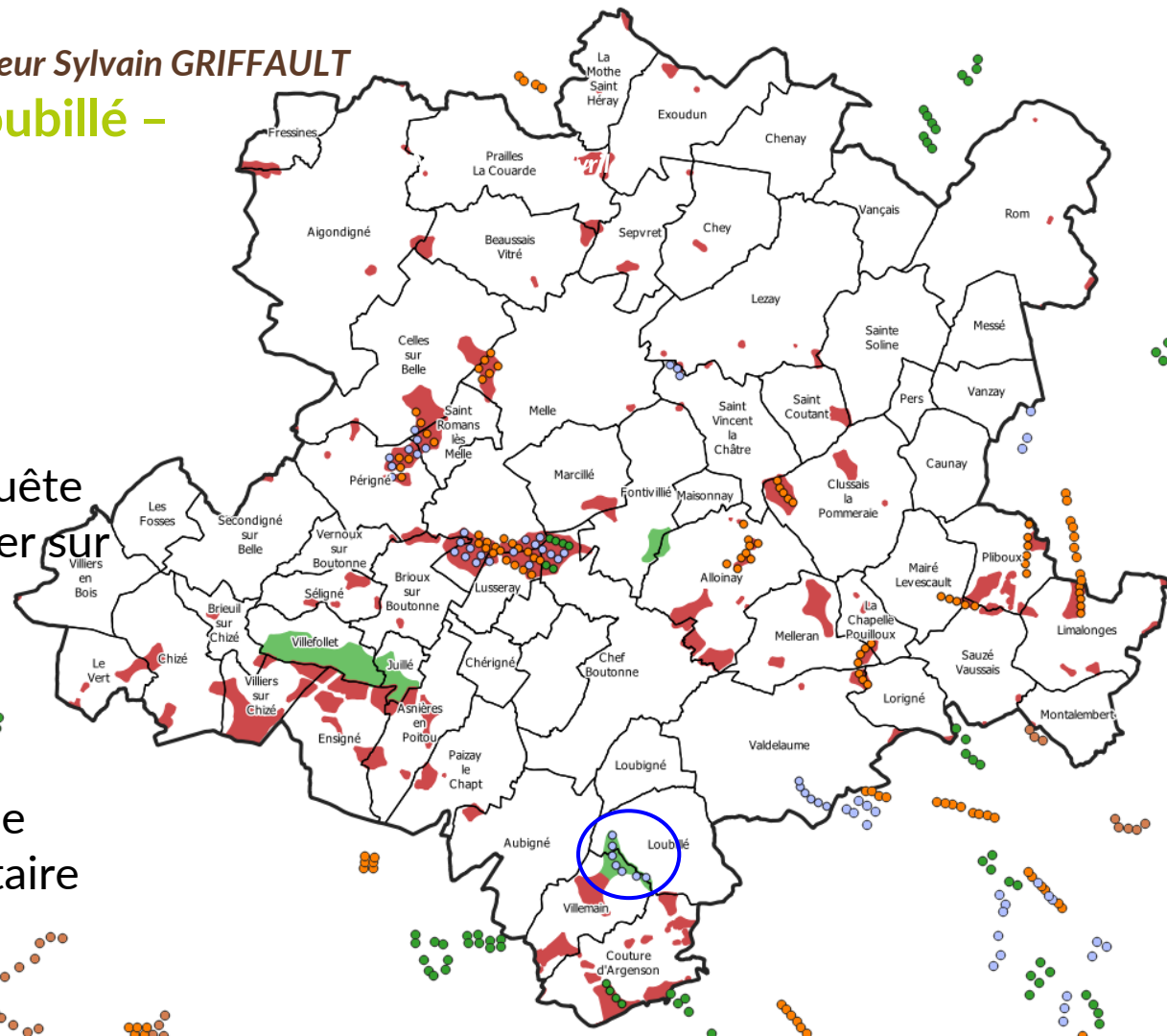


6. Projet éolien Villemain-Loubillé - Avis de principe

Historique

- Délibération **défavorable** du conseil communautaire en décembre 2020 lors de l'enquête publique, le temps de travailler sur une position communautaire
- Groupe de travail éolien qui **ouvre** la zone du projet en juin 2021
- Validation du zonage du guide éolien en conseil communautaire d'octobre 2021

Conseil communautaire - 31 mars 2022



6. Projet éolien Villemain-Loubillé – Avis de principe

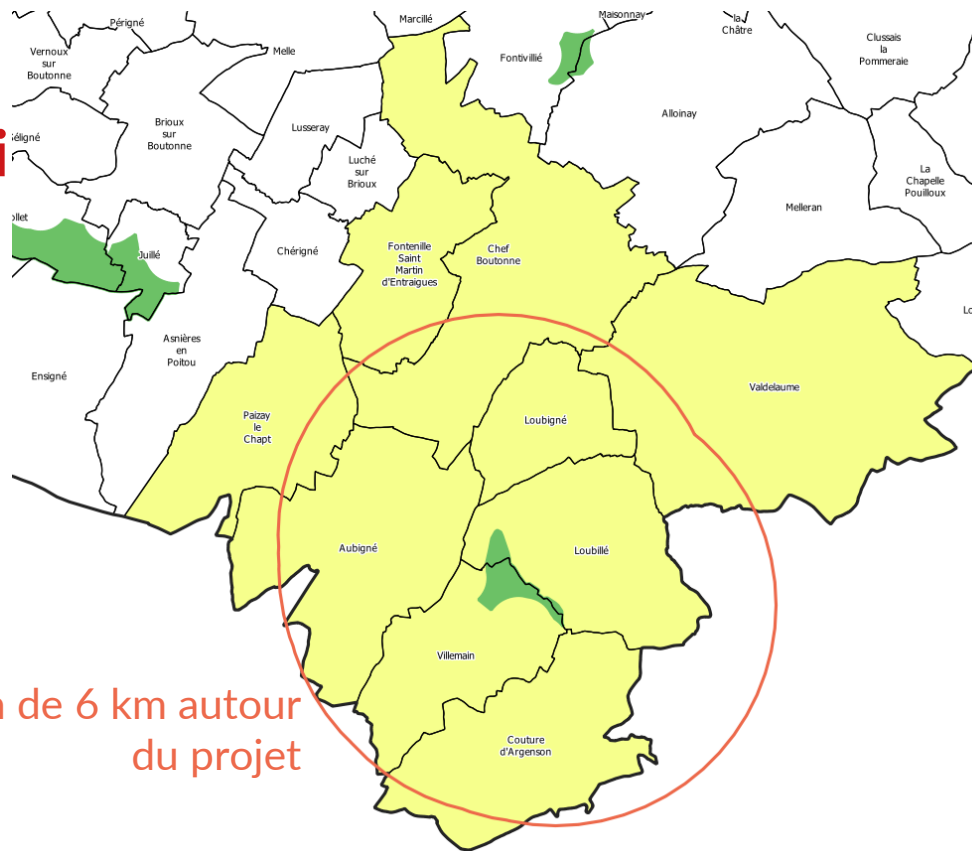
Le conseil communautaire est invité à :

- **EMETTRE UN AVIS** de principe favorable au projet.

7. Projet éolien Villemain-Loubillé - Constitution d'un comité de suivi

Constitution d'un comité de suivi

- 2 VP : Sylvain Griffault et Nicolas Ragot
- 2 membres du groupe de travail :
 - Appel à candidats
- 1 élu par commune impactée :
 - Valde-laume
 - Chef-Boutonne
 - Fontenille-Saint-Martin-d'Entraigues
 - Paizay-le-Chapt
 - Aubigné
 - Loubigné
 - Loubillé
 - Villemain
 - Couture d'Argenson



Rayon de 6 km autour
du projet

7. Projet éolien Villiers-Villefollet - Constitution d'un comité de suivi

Appel à volontaires

- Contactez Mme Boivineau (noemie.boivineau@melloisenpoitou.fr)
- Date limite : le 28/04/22

7. Projet éolien Villemain-Loubillé - Constitution d'un comité de suivi

Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER** la constitution d'un comité de suivi du projet composé tel que présenté.

Conseil communautaire

CYCLE DE L'EAU

Cycle de l'eau

- Intervention de Monsieur Philippe CACLIN

8. SLGRI Vienne-Clain - Avis

Contexte

- Une démarche portée par l'EPTB de la Vienne avec l'appui de la DDT86
- Un territoire à risque important (TRI) sur 17 communes entre Châtellerault et Poitiers
- Une stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) à l'échelle Vienne/Clain sur 246 communes et 5400 km² en guise de feuille de route



Cycle de l'eau - Intervention de Monsieur Philippe CACLIN

8. Stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) Vienne-Clain - Avis

Enjeux

- Mettre en place une stratégie locale opérationnelle à l'échelle du bassin Vienne-Clain en 2022
- Développer un PAPI (programme d'actions de prévention des inondations) sur ce même périmètre pour 2023
- **L'EPTB Vienne demande un avis des EPCI sur la stratégie pour le 8 avril 2022, avant délibération sur le PAPI en 2023**

Cycle de l'eau

- Intervention de Monsieur Philippe CACLIN

8. SLGRI Vienne-Clain - Avis

15 février au 15 avril 2022 =
Consultation des membres du
comité de pilotage sur la version
finalisée de la SLGRI Vienne - Clain

**Début mai
2022**
Dépôt
officiel de la
SLGRI à
Mme la
Préfète de la
Vienne

**Procédure administrative
de validation de la SGLRI**

**Arrêté préfectoral
d'approbation de la
SLGRI**

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Été 2022 - 2023

2023 - 2029

8 mars 2022

Comité pilotage

- 1) Echange phase consultation
- 2) Elaboration PAPI Vienne – Clain (Préprogramme, mode opératoire d'élaboration)

Fin avril 2022

Comité pilotage

- 1) Validation SLGRI
- 2) Etat d'avancement élaboration PAPI Vienne – Clain
- 3) Conférence de presse

17 juin 2022

Commission Inondation Plan
Loire (CIPL)

- 1) Présentation de la SLGRI par l'EPTB Vienne
- 2) Avis de la CIPL

Elaboration du PAPI

- Délibération des
EPCI en 2023 pour
l'adoption

Mise en œuvre du PAPI

(programme d'actions
de prévention des
inondations)

Cycle de l'eau

- Intervention de Monsieur Philippe CACLIN

8. SLGRI Vienne-Clain - Avis

Pour Mellois en Poitou

Périmètre concerné par la SLGRI

- Bassin du Clain, soit 23 communes
- Pas de risque inondation identifié sur ce secteur, mais zone amont propice aux actions favorisant les ZEC (zones d'expansion de crue) et le ralentissement du ruissellement afin de prévenir les inondations en aval

Conseil communautaire – 31 mars 2022



Cycle de l'eau - Intervention de Monsieur Philippe CACLIN

8. SLGRI Vienne-Clain - Avis

Pour Mellois en Poitou

Perspectives

- Préconisations d'aménagement (ZEC, hydraulique) généralisables à l'ensemble du territoire, en tant que zones « tête de bassin » pour tous les bassins versants
- Communes concernées par des plans de prévention des risques inondations ou soumises à l'aléa inondation sur les autres bassins versants du territoire : La Mothe Saint Héray, Exoudun pour le bassin Sèvre Niortaise ; Chef-Boutonne, Brioux-sur-Boutonne, Chizé pour le bassin de la Boutonne

Cycle de l'eau

- Intervention de Monsieur Philippe CACLIN

8. Stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) Vienne-Clain - Avis

Le conseil communautaire est invité à :

- **EMETTRE UN AVIS** favorable à la stratégie locale du risque inondation Vienne-Clain,
- **PRENDRE ACTE** que la stratégie sera ensuite déclinée en PAPI (programme d'actions et de prévention des inondations).

Cycle de l'eau

- Intervention de Monsieur Philippe CACLIN

9. Convention de versement de la cotisation GEMAPI au SYMBO (annexe)

Montant de la cotisation annuelle du SYMBO : 196 329 €

- Demande du SYMBO de formaliser le versement par douzième

Le conseil communautaire est invité à :

- **-AUTORISER le Président à signer la convention jointe en annexe**

Conseil communautaire

RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION INTERNE

Ressources humaines et communication interne

- *Intervention de Madame Chantal BRILLAUD*

10. Débat portant sur les garanties de PSC accordées aux agents

L'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique prévoit :

- Une obligation d'organiser un débat devant leur assemblée délibérante, portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire (PSC).

Objectif de l'ordonnance :

- Homogénéiser les dispositifs existants entre les fonctions publiques et notamment le montant des participations
- Faire converger avec les dispositifs en place dans le privé

La PSC intervient dans deux domaines :

- la prévoyance (déjà mise en place au sein de la communauté de communes),
- la santé.

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

10. Débat portant sur les garanties de PSC accordées aux agents

Qu'est-ce que la Protection Sociale Complémentaire (PSC) ?

2 types de dispositifs sont éligibles à la participation employeur

LA CONVENTION DE PARTICIPATION

- ▶ L'employeur contracte avec un opérateur pour un dispositif en santé et/ou en prévoyance, suite à une procédure de mise en concurrence.
- ▶ Homogénéité des garanties et des couvertures
Cotisations plus faibles grâce à la mutualisation...
- ▶ La participation n'est versée qu'aux agents qui souscrivent à ce contrat.

UN CONTRAT COLLECTIF

LA LABELLISATION

- ▶ Des contrats répondant aux critères de solidarité fixés par la réglementation et ayant reçu un agrément, sont proposés par des opérateurs.
- ▶ L'agent a le libre choix de choisir l'organisme et le niveau de garanties
- ▶ Contrat éligible à la participation employeur

DES CONTRATS INDIVIDUELS

Les 2 dispositifs sont exclusifs l'un de l'autre pour chaque domaine à couvrir

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

10. Débat portant sur les garanties de PSC accordées aux agents

Le montant des participations employeur

LA SANTE

- ▶ Participation obligatoire des employeurs publics à hauteur de **50 % minimum d'un montant de référence (et non de la cotisation)**
- ▶ Obligation au 1^{er} janvier 2026
- ▶ Qui doit couvrir un panier de soins minimum :
 - Ticket modérateur
 - Forfait journalier hospitalier
 - Dépenses de frais dentaires et optiques

Montants de référence et
niveaux de prise en charge
définis par décret

LA PREVOYANCE

- ▶ Participation obligatoire des employeurs publics à hauteur de **20 % minimum d'un montant de référence (et non de la cotisation)** sur un socle de garanties à définir (au 1^{er} janvier 2025)

Montants de référence et
socles de base
définis par décret

10. Débat portant sur les garanties de Protection Sociale Complémentaire (PSC) accordées aux agents

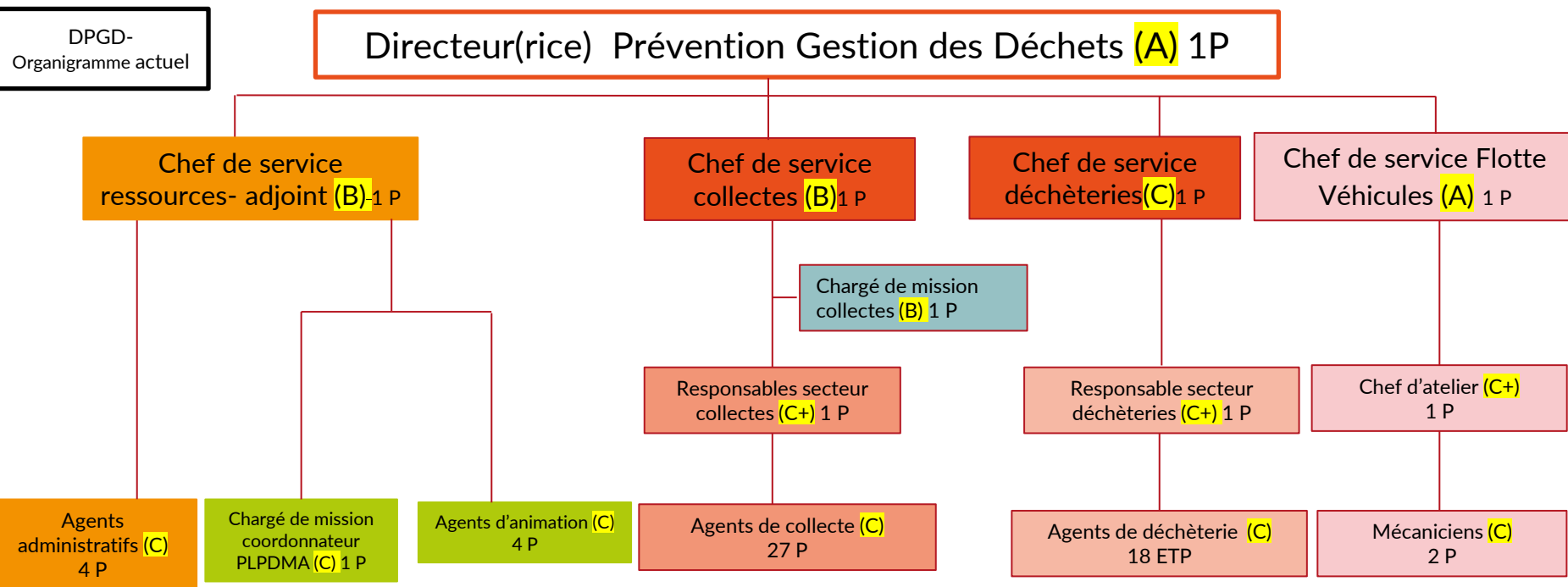
Le conseil communautaire est invité à :

- **PREND ACTE** de la tenue du débat sur les enjeux de la protection sociale complémentaire des agents de la collectivité.

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

11. Modification du tableau des emplois permanents



Accueil, Secrétariat de direction
communication
Comptabilité
RH, marchés, assemblées
Conventions, éco-organismes

PLPDMA
Sensibilisation

OM
CS
Autres DMA

gardiens
Filières
Rotations

Entretien
Réparations
Achats



P=poste

108

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

11. Modification du tableau des emplois permanents

Transformation de poste suite à recrutement			
Directeur du cycle de l'eau <i>Direction Cycle de l'eau</i>	Ingénieur territorial principal Catégorie A <i>(ancien grade : ingénieur territorial)</i> Autorisation de recrutement par voie contractuelle, le cas échéant, sur le fondement de l'article L.332-8 2°	1 ETP	01/04/2022
Gardien de déchetterie <i>Direction prévention et gestion des déchets</i>	Adjoint technique territorial Catégorie C <i>(ancien grade : adjoint technique territorial principal 2ème classe)</i>	1 ETP	07/02/2022
Chef de service flotte de véhicules <i>Direction de la prévention et de la gestion des déchets</i>	Ingénieur territorial Catégorie A <i>(ancien grade : agent de maîtrise territorial - Catégorie C)</i> Autorisation de recrutement par voie contractuelle, le cas échéant, sur le fondement de l'article L.332-8 2°	1 ETP	01/04/2022

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

11. Modification du tableau des emplois permanents

Transformation de poste suite à réussite au concours (au sein de la même catégorie hiérarchique)			
Gestionnaire comptable <i>Direction des finances</i>	Adjoint administratif territorial principal 2ème classe Catégorie C (ancien grade : adjoint administratif territorial)	1 ETP	01/05/2022
Création de poste suite à réussite au concours (changement de catégorie hiérarchique)			
Coordonnateur de réseau 3-12 ans <i>Direction de l'éducation</i>	Animateur territorial Catégorie B	1 ETP	01/05/2022
Création de poste (dans la perspective d'un tuilage avant départ à la retraite d'un agent)			
Agent d'accueil <i>Direction générale</i>	Adjoint administratif territorial Catégorie C	1 ETP	01/04/2022

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

11. Modification du tableau des emplois permanents

	Grades par filière	Au 1/07/2020 (Début du mandat en cours)	Nombre total de postes avant le Conseil Communautaire du 25/03/2022	Création de poste	Suppression de poste	Nombre total de postes après le Conseil Communautaire du 25/03/2022
	Filière administrative	88	104	2	1	105
Cat A	Administrateur hors classe (DGS)	0	1			1
	Administrateur	1	0			0
	Directeur territorial	1	1			1
	Attaché hors classe (Dgas)	1	0			0
	Attaché principal (DGAS)	0	1			1
	Attaché principal	2	3			3
	Attaché territorial	13	22			22
Cat B	Rédacteur principal 1ère cl	3	2			2
	Rédacteur principal 2ème cl	5	3			3
	Rédacteur territorial	5	8			8
Cat C	Adjoint administratif principal 1ère	7	12			12
	Adjoint administratif principal 2ème	23	18	1		19
	Adjoint administratif	27	33	1	1	33
	Filière animation	68	70	1	0	71
Cat B	Animateur principal 1ère cl	2	2			2
	Animateur principal 2ème cl	0	0			0
	Animateur territorial	3	7	1		8
Cat C	Adjoint d'animation principal 1ère cl	1	2			2
	Adjoint d'animation principal 2ème	9	12			12
	Adjoint d'animation	53	47			47

NB : Le support de poste de l'agent (grade : adjoint d'animation) ayant réussi le concours d'animateur sera proposé ultérieurement à la suppression au terme de la période de détachement pour stage (1 an) en cas de titularisation.

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

11. Modification du tableau des emplois permanents

	Grades par filière	Au 1/07/2020 (Début du mandat en cours)	Nombre total de postes avant le Conseil Communautaire du 25/03/2022	Création de poste	Suppression de poste	Nombre total de postes après le Conseil Communautaire du 25/03/2022
	Filière culturelle	2	3	0	0	3
Cat A	Attaché de Conservation du Patrimoine	1	1			1
Cat B	Assistant de conservation du patrimoine	0	1			1
Cat C	Adjoint Territorial du Patrimoine principal 2ème classe	1	1			1
	Filière sociale	42	40	0	0	40
Cat A	EJE classe exceptionnelle	0	0			0
		0	0			0
	Educateur de jeunes enfants	5	5			5
Cat C	ATSEM principal 1ère cl	22	22			22
	ATSEM principal 2ème cl	9	7			7
	Agent social principal 1ère cl	1	2			2
	Agent social principal 2ème cl	4	3			3
	Agent social	1	1			1
	Filière médico-sociale	2	2	0	0	2
Cat C	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	1	1			1
	Auxiliaire de puériculture de classe normale	1	1			1

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

11. Modification du tableau des emplois permanents

	Grades par filière	Au 1/07/2020 (Début du mandat en cours)	Nombre total de postes avant le Conseil Communautaire du 25/03/2022	Création de poste	Suppression de poste	Nombre total de postes après le Conseil Communautaire du 25/03/2022
	Filière sportive	2	2	0	0	2
Cat B	Educateur des APS principal 1ère cl	1	1			1
	Educateur des APS principal 2ème cl	0	0			0
	Educateur des APS	1	1			1
	Filière technique	215	227	3	3	227
Cat A	Ingénieur principal (DGA)	1	1			1
	Ingénieur principal	1	3	1		4
	Ingénieur territorial	6	3	1	1	3
Cat B	Technicien principal 1ère cl	2	2			2
	Technicien principal 2ème cl	2	3			3
	Technicien territorial	1	2			2
Cat C	Agent de maîtrise principal	3	4			4
	Agent de maîtrise	6	10		1	9
	Adjoint technique principal 1ère cl	28	34			34
	Adjoint technique principal 2ème cl	55	54		1	53
	Adjoint technique	110	111	1		112
	Total emplois permanents	419	448	6	4	450
	Autres postes		0			
	Emplois de droit privé	4	6			6
	Emplois fonctionnels	3	3			3
	Contrats de projets	5	9			9

11. Modification du tableau des emplois permanents

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la modification des emplois permanents à temps complet et non complet, dont les postes sont prévus au budget de l'exercice 2022, conformément au présent tableau.

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

12. Recours aux personnels saisonniers - Saison estivale 2022 - Direction de l'animation sportive

Pour le service piscines (17 emplois non permanents) :

Nombre de postes	Fonctions	Grade - Catégorie	Temps de travail	Durée du contrat
2	Maître-nageur sauveteur (MNS)	Éducateur des activités physiques et sportives (ETAPS) Catégorie B	Temps complet	Du 20/05/2022 au 31/08/2022
2	Surveillance piscine BNSSA	Opérateur des activités physiques et sportives (OTAPS) Catégorie C	Temps complet	Du 18/06/2022 au 31/08/2022
5	Agent d'accueil, régies et entretien	Adjoint administratif territorial Catégorie C	Temps non complet Entre 27h et 29h hebdomadaires	Du 16/05/2022 au 2/09/2022

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

12. Recours aux personnels saisonniers - Saison estivale 2022 - Direction de l'animation sportive

1	Agent d'accueil, régie	Adjoint administratif territorial Catégorie C	Temps complet	Du 1/07/2022 au 31/08/2022
5	Agent d'entretien des locaux	Adjoint technique territorial Catégorie C	Temps non complet Entre 19h et 22h30 hebdomadaires	Du 16/05/2022 au 2/09/2022
1	Agent d'entretien des locaux	Adjoint technique territorial Catégorie C	Temps non complet 17h hebdomadaires	Du 1/07/2022 au 31/08/2022
1	Agent d'entretien des locaux	Adjoint technique territorial Catégorie C	Temps complet	Du 4/04/2022 au 4/09/2022

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

12. Recours aux personnels saisonniers - Saison estivale 2022 - Direction de l'animation sportive

Pour le service base de plein air du Lambon (4 emplois non permanents) :

Nombre de postes	Fonctions	Grade - Catégorie	Temps de travail	Durée du contrat
2	Aide animateur des activités physiques et sportives	Adjoint territorial d'animation Catégorie C	Temps complet	Du 1/07/2022 au 31/08/2022
1	Surveillance des structures flottantes	Opérateur des activités physiques et sportives (OTAPS) Catégorie C	Temps complet	Du 1/07/2022 au 31/08/2022
1	Accueil et renseignement des usagers. Vente des prestations et mise à disposition du matériel.	Adjoint technique territorial Catégorie C	Temps complet	Du 1/07/2022 au 31/08/2022

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

12. Recours aux personnels saisonniers - Saison estivale 2022 - Direction de l'animation sportive

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la création de 21 emplois non permanents sur le fondement de l'article L.332-23 alinéa 2 du code général de la fonction publique, nécessaires au fonctionnement de la direction de l'animation sportive pour la saison estivales 2022.

Étant précisé que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2022.

Conseil communautaire

PÔLE SOLIDARITES

13. Centre de vaccination Melle - Signature d'un contrat d'objectifs et de moyens avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS) (annexe)

Ce contrat d'objectifs et de moyens prévoit le soutien financier de l'ARS pour le remboursement (dans la limite d'un montant mensuel maximal de 8 970 €) :

- des salaires des agents administratifs recrutés par la collectivité (pour la coordination et le secrétariat du centre),
- du personnel d'entretien,
- des fluides à la charge de la commune
- des autres frais relatifs à l'organisation du centre.

Pôle solidarités

- Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

13. Centre de vaccination Melle - Signature d'un contrat d'objectifs et de moyens avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS) (annexe)

Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER** le Président à signer le contrat d'objectifs et de moyens avec l'ARS ainsi que toutes pièces afférentes.

Conseil communautaire

EDUCATION – POLITIQUE SCOLAIRE

Education – Politique scolaire

- Intervention de Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

14. Gestion des établissements d'enseignement privés catholiques Sainte-Marie de La Mothe-Saint-Héray et de Melle - Conventions triennales avec l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

Contexte :

- Arrivée à échéance des conventions de participation aux frais de fonctionnement le 31/12/21

Calcul du coût de revient de référence par élève :

- sur la base des dépenses de fonctionnement obligatoire dans les écoles publiques communautaires
- à l'appui d'un coût moyen 2019, 2020 et 2021 alloué au temps scolaire
- ne comprend pas les dépenses de fonctionnement des temps périscolaires (pause méridienne, temps d'activités périscolaires, CLAS, garderies ...)

Education – Politique scolaire

- Intervention de Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

14. Gestion des établissements d'enseignement privés catholiques Sainte-Marie de La Mothe-Saint-Héray et de Melle - Conventions triennales avec l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

Coût moyen par enfant :

	2022	2023	2024	2025
Enfant de maternelle (à partir de 3 ans)	1 100 €	1 201 €	1 302 €	1 403 €
Enfant d'élémentaire	688 €	688 €	688 €	688 €

Ce coût moyen est revalorisé chaque année en fonction de l'indice de consommation de l'année N-1 au 1er janvier de chaque année.

Education – Politique scolaire

- Intervention de Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

14. Gestion des établissements d'enseignement privés catholiques Sainte-Marie de La Mothe-Saint-Héray et de Melle - Conventions triennales avec l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

Coût total par école pour 2022 :

- OGEC de Melle (22 élèves en maternelle et 32 en élémentaire) :
46 216 €
- OGEC de La-Mothe-Saint-Héray (4 élèves en maternelle et 15 en élémentaire) : 14 720 €

Education – Politique scolaire

- Intervention de Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

14. Gestion des établissements d'enseignement privés catholiques Sainte-Marie de La Mothe-Saint-Héray et de Melle - Conventions triennales avec l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER** le président à signer les conventions triennales avec l'OGEC pour la gestion des établissements d'enseignement privés catholiques, Sainte-Marie de La Mothe-Saint-Héray et de Melle et tout autre document afférent dans les conditions précitées, les crédits nécessaires étant inscrits au budget.

Conseil communautaire

EDUCATION – ENFANCE JEUNESSE

Education – Enfance Jeunesse

- Intervention de Madame Marylène PICARD

15. Subvention aux associations PEEJ - Conventions triennales d'objectifs 2022-2024 avec les associations "Belle et Lambon" et le CSC du Mellois

Contexte :

- Arrivée à terme des conventions triennales 2018-2021 avec les associations « Belle et Lambon » et « CSC du Mellois » ont pris fin au 31 décembre 2021
- Un versement anticipé à hauteur de 21 000 € pour chacune des associations, a été décidé par le conseil communautaire en date du 20 janvier 2022 dans l'attente de nouvelles conventions triennales d'objectifs

Education – Enfance Jeunesse

- Intervention de Madame Marylène PICARD

15. Subvention aux associations PEEJ - Conventions triennales d'objectifs 2022-2024 avec les associations "Belle et Lambon" et le CSC du Mellois

La demande de renouvellement, soumise au comité de pilotage PEEJ en date du 29 mars 2022, tient compte :

- Du bilan des actions mises en place durant les conventions triennales 2018-2021 répondant aux objectifs fixés dans le cadre du projet de territoire ;
- Des projets initiés en direction de la petite enfance, l'enfance et de la jeunesse conformes en accord avec l'intérêt communautaire ;
- Des objectifs émis dans le cadre du Contrat Territorial Globale (CTG) signé en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) - Poitou 2018-2021 et du nouveau Projet Educatif de Territoire (PEDT) 2021-2024 ;
- De la fin du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) au 31 décembre 2020 avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) – Poitou pour lequel la communauté de communes était gestionnaire ;
- Du remplacement par la CAF et la MSA-Poitou par le dispositif « Bonus Territoire » (BT) - CAF et « Grandir en Milieu Rural » (GMR)- MSA – Poitou pour lesquels l'évolution des modalités financières impactent le budget de la communauté de communes car les associations bénéficieront dorénavant directement du financement de ces nouveaux dispositifs ;

Petite enfance – Enfance – Jeunesse

- Intervention de Madame Marylène PICARD

15. Subvention aux associations PEEJ - Conventions triennales d'objectifs 2022-2024 avec les associations "Belle et Lambon" et le CSC du Mellois

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** les subventions dans les conditions présentées, les crédits nécessaires étant inscrits au budget :
 - « Belle et Lambon » pour un montant de 155 000 € annuels, soit 465 000 € sur trois ans
 - « CSC du Mellois » pour un montant de 249 000 € annuels, soit 747 000 € sur trois ans,
- **AUTORISER** la signature des conventions triennales d'objectifs 2022-2024, avec l'association « Belle et Lambon » et le « Centre Socio-culturel du Mellois » telles qu'annexées, ainsi que tout document afférent.

Conseil communautaire

ANIMATION DU TERRITOIRE

16. "Moulin du Marais" - Création d'un groupe de travail

Le Moulin du Marais?

- Nécessité de faire un bilan des usages du site au bout de 10 ans
- Souhait d'impulser une nouvelle réflexion pour ce projet
- Le départ envisagé d'une association
- Des bâtiments sous-utilisés avec la question des charges en suspens pour la communauté de communes

16. "Moulin du Marais" - Création d'un groupe de travail

Un site labellisé Pôle d'Excellence Rurale

En 2010, l'esprit initial du projet développé par la communauté de communes du Lezayen

- Une démarche d'éco-construction
- Une sensibilisation à l'environnement et aux énergies renouvelables
- Une ouverture au public avec pour souhait d'installer des supports pédagogiques
- Le site du Moulin devait participer à une réflexion globale sur l'aménagement du centre bourg de Lezay dans le cadre de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain.

Le lieu devait permettre de développer les activités des locataires/usagers du moulin :

- l'insertion professionnelle dans le domaine du maraîchage avec le chantier d'insertion et de la construction avec le chantier d'insertion « restauration du patrimoine et éco-construction », activités de l'Association pour le Développement de l'Economie du Patrimoine - ADEP,
- le retour à l'emploi par une formation qualifiante dans le domaine de la construction (pierre et bois), mission de GEPHYRA, société coopérative d'intérêt communautaire,
- l'éducation populaire et l'animation des territoires ruraux, activités de l'Union Régionale des Foyers Ruraux – de la FDFR et de l'URFR.

Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

16. "Moulin du Marais" - Création d'un groupe de travail

Présentation des sites

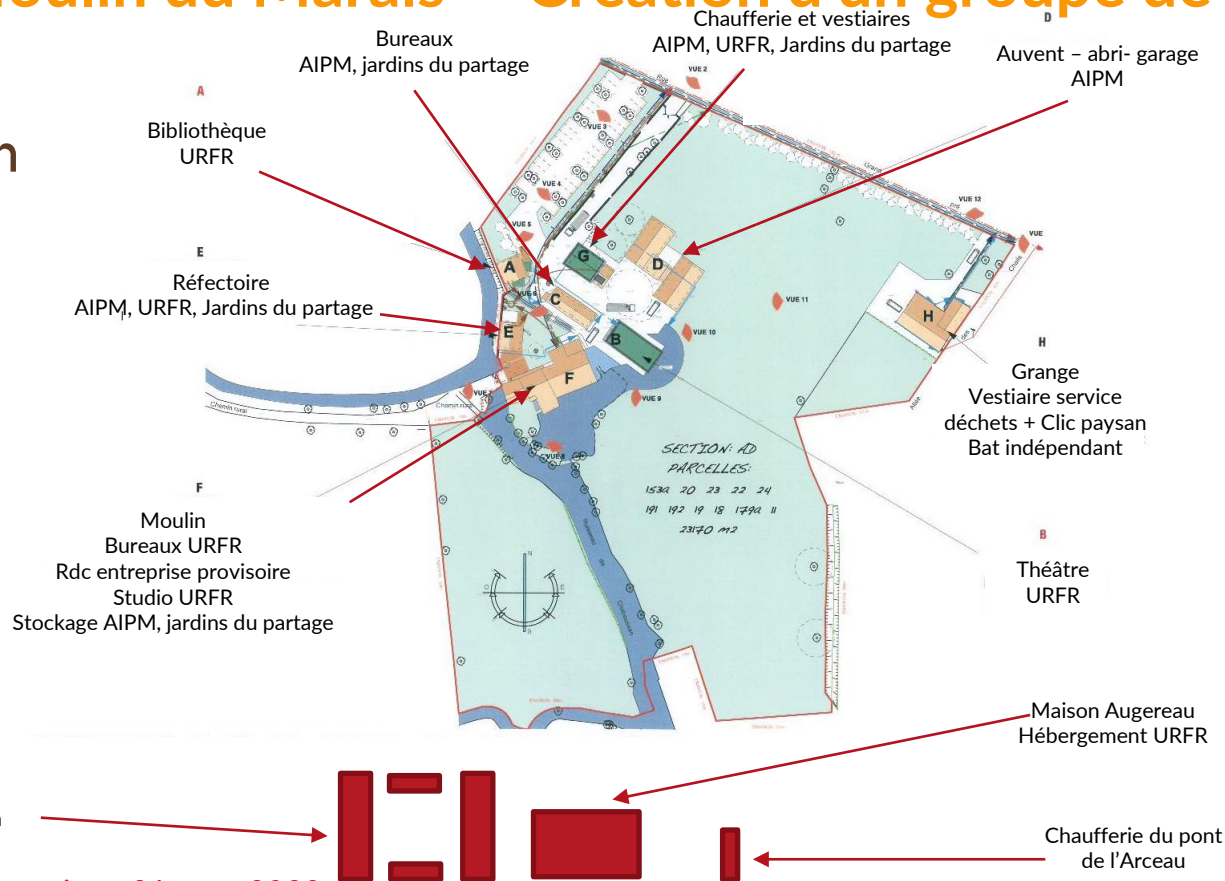


Animation du territoire

- Intervention de Madame Sylvie BRUNET

16. "Moulin du Marais" - Création d'un groupe de travail

Présentation des sites



Conseil communautaire - 31 mars 2022

Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

16. "Moulin du Marais" - Création d'un groupe de travail

Un diagnostic réalisé suite aux échanges avec :

- L'URFR
- Les jardins du partage - association créé en 2018
- La ville de Lezay
- Les services techniques et du développement économique et touristique de la communauté de communes

16. "Moulin du Marais" - Création d'un groupe de travail

Les atouts du site

- Un très beau site : un écrin de nature bel environnement, un lieu paisible et ressourçant
- Qualité architecturale et richesse patrimoniale
- Un mélange de genres en terme d'activités vécu positivement
- lieu de balade pour les habitants
- Une réserve de pêches
- Un fort potentiel de développement

Les faiblesses

- Les habitants se sont peu appropriés les lieux,
- Manque de connaissance de l'offre proposée (hébergement, spectacle)
- Pas de relation avec la commune de Lezay
- Maison Augereau : manque de promotion et ne convient pas à toutes les clientèles
- Site excentré du bourg
- Pas de gestion différenciée des espaces verts

Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

16. "Moulin du Marais" - Création d'un groupe de travail

Les menaces

- Une mauvaise répartition des charges qui a un coût pour la collectivité
- Si une réflexion n'est pas conduite, l'inaction peut générer une déshérence du site
- Le départ annoncé d'une association du site : l'AIPM
- Si le site est abandonné – l'image de la collectivité sera négative pour les habitants

Les opportunités

- Le bon moment pour envisager un nouveau sens au projet d'ensemble : trouver un fil conducteur
- La commune de Lezay, labellisée « petite ville de demain », souhaite être associée à la réflexion autour du site.
- Lieu typique et atypique qui peut plaire à des nouveaux habitants et qui participe à l'attractivité du territoire

Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

16. "Moulin du Marais" - Création d'un groupe de travail

Aujourd'hui, le moulin du Marais...



URFR

- Bureaux pour 5 salariés
- En 2021, 29 Cies en résidence, 9 auteurs, 139 artistes hébergés



AIPM

- le point de départ journalier des équipes techniques
- Le lieu où il déjeune



Les jardins du partage

- Un verger
- Des expérimentations pour des jardiniers

16. "Moulin du Marais" - Création d'un groupe de travail

Les réunions du Comité technique

- Le Cotech est composé de :

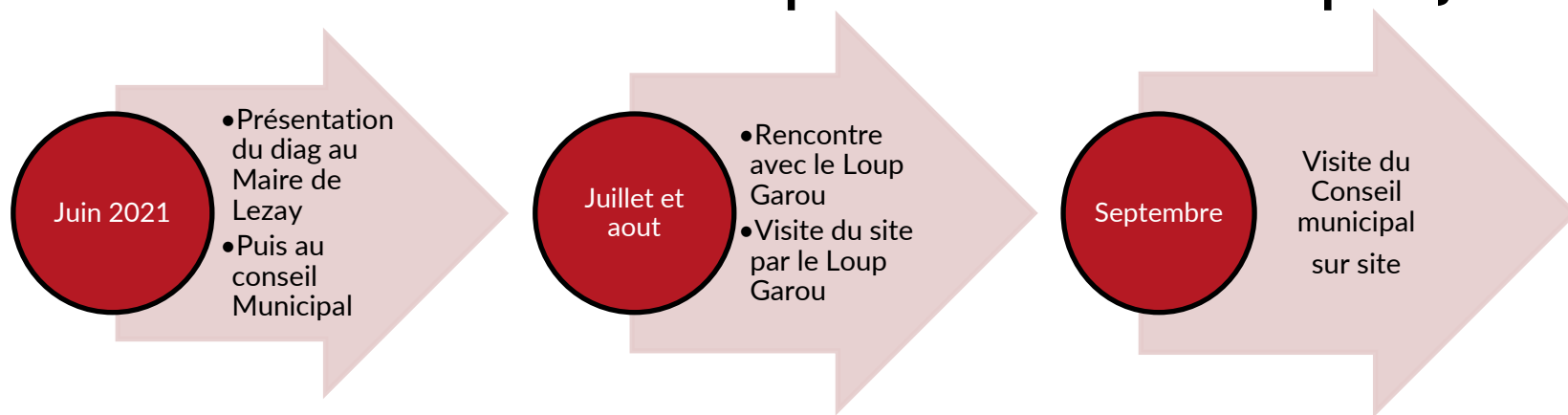
L'URFR, Les jardins du partage, L'AIPM et des services communautaires (services techniques et du développement économique et touristique)



Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

16. "Moulin du Marais" - Création d'un groupe de travail

Rencontres avec les partenaires du projet



16. "Moulin du Marais" - Création d'un groupe de travail

4 enjeux retenus et des objectifs

Un lieu d'expérimentation innovantes, culturelles et plurielles en Nouvelle Aquitaine

- Maintenir la singularité du site
- Pérenniser l'avenir du site
- Créer une dynamique partenariale

Un projet structurant, avec un socle commun à tous les acteurs impliqués, pour consolider et développer « le projet Moulin du Marais »

- Travailler sur un socle commun
- Se doter de moyens pour définir le socle
- Faire vivre l'identité « Moulin du Marais »

16. "Moulin du Marais" - Création d'un groupe de travail

Des enjeux et des objectifs

Faire connaître le Moulin du Marais, susciter la mobilisation des acteurs et l'adhésion du plus grand nombre.

- Créer une identité visuelle Moulin du Marais et communiquer
- Mieux connaître les acteurs pour travailler en synergie
- Favoriser l'appropriation des publics

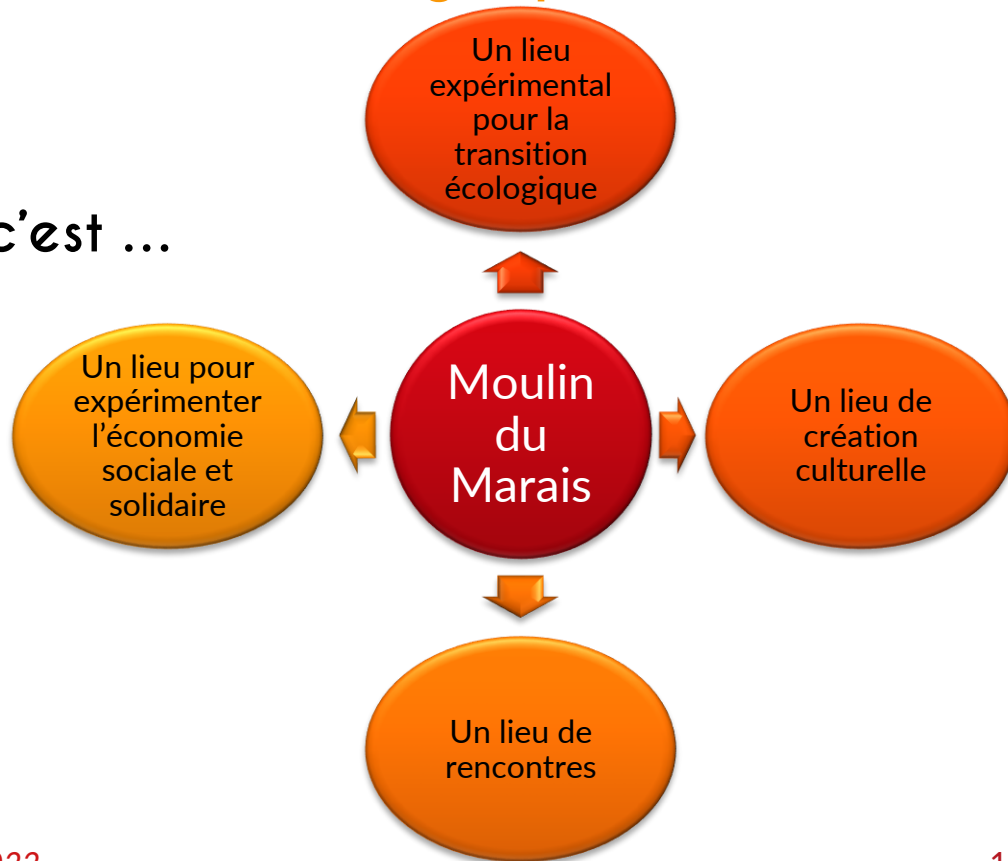
Trouver un modèle économique singulier correspondant aux acteurs présents sur site

- Trouver d'autres indicateurs pour valoriser les richesses et les ressources
- Utiliser ces indicateurs pour estimer la contrepartie demandée aux acteurs
- Rendre visible ces indicateurs

16. "Moulin du Marais" - Création d'un groupe de travail

2022 - 2032

Le Moulin du Marais c'est ...



Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

16. "Moulin du Marais" - Création d'un groupe de travail

Proposition

- Créer un groupe de travail d'élus communautaires pour explorer en atelier tous les scénarios : le Moulin du Marais c'est...

Ce groupe se réunira en présence des élus de la commune de Lezay et du comité technique.

Les candidatures sont à envoyer à animationduterritoire@melloisenpoitou.fr

Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

16. "Moulin du Marais" - Création d'un groupe de travail

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la création d'un groupe de travail pour le projet « Moulin du Marais ».

Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

17. Pays d'art et d'histoire - CIAP - Création d'un groupe de travail



Monsieur le Président,

Au cours de sa séance du 7 décembre 2021, la commission régionale du patrimoine et de l'architecture a examiné, après vous avoir entendu, la demande de renouvellement du label « Pays d'art et d'histoire » de la communauté de communes Mellois-en-Poitou (Deux-Sèvres).

La commission félicite et souligne la qualité du dossier et donne un avis favorable à l'unanimité des membres présents assorti des recommandations suivantes :

- Mettre en place le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) ;
- Recruter du personnel dédié au label VPAH et au CIAP ;
- Développer la visibilité du label VPAH.

En conséquence, j'ai le plaisir de vous annoncer que la communauté de communes Mellois-en-Poitou pourra bénéficier du label « Pays d'art et d'histoire ». La Direction régionale des affaires culturelles est à votre disposition pour préparer la convention décennale de labellisation pour la période 2022 – 2032.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice régionale des affaires culturelles
Nouvelle-Aquitaine

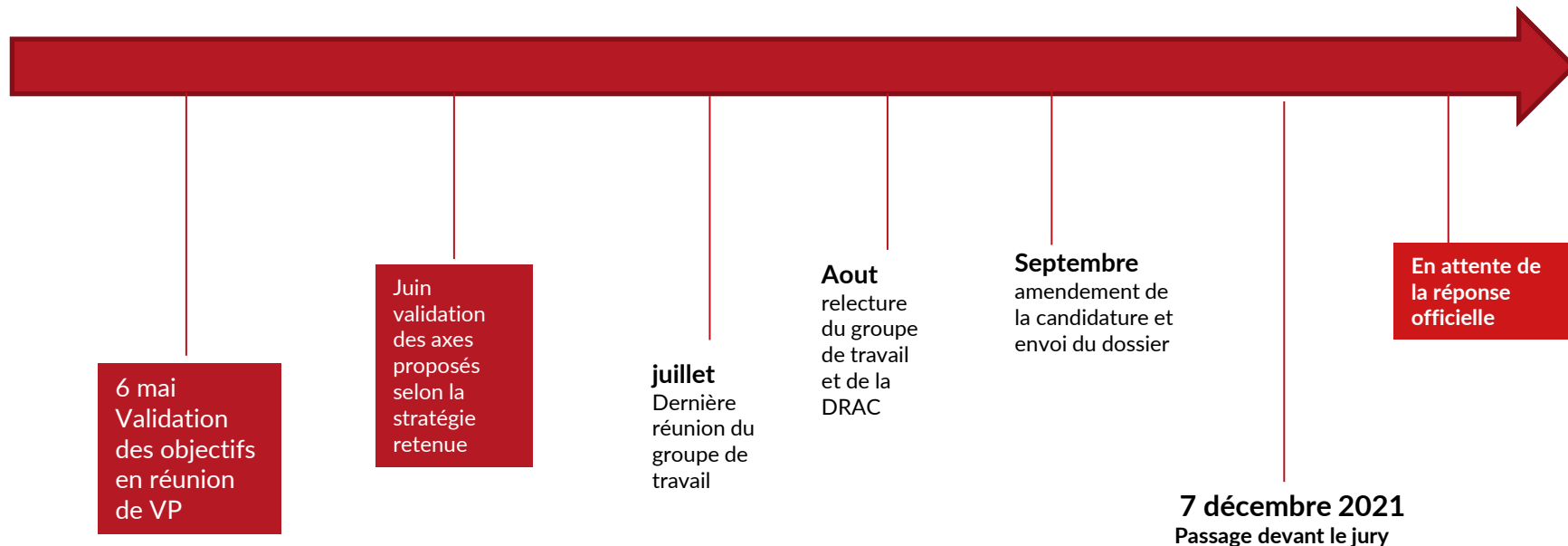


Maylis DESCAZEUX

Monsieur Fabrice MICHELET
Président de la Communauté de communes Mellois en Poitou
2 place de Strasbourg
79500 MELLE

Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

17. Pays d'art et d'histoire - CIAP - Création d'un groupe de travail



Point d'étape sur le renouvellement de la candidature Pays d'art et d'histoire 2022-2032

Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

17. Pays d'art et d'histoire - CIAP - Création d'un groupe de travail

Pour rappel, les objectifs retenus pour 2022-2032 sont :

Le Label Pays d'art et d'histoire doit révéler l'identité du territoire en :

- Valorisant les richesses patrimoniales matérielles et immatérielles,
- Œuvrant pour la démocratisation culturelle, notamment en modernisant les outils d'information et de médiation pour mieux intégrer la problématique de l'accessibilité,
- Donnant une dimension citoyenne et participative au label,
- Contribuant au développement de l'attractivité du territoire,
- Renforçant le lien avec les communes.

Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

17. Pays d'art et d'histoire - CIAP - Création d'un groupe de travail

Enjeu : Un label plus lisible sur le territoire

Rendre fier les habitants en leur faisant savoir que le **Mellois en Poitou** est labellisé « **Ville et Pays d'art et d'histoire** »,
Mieux faire **connaître toutes les missions du Pah** pour une meilleure appropriation par les élus et les habitants

OBJECTIFS

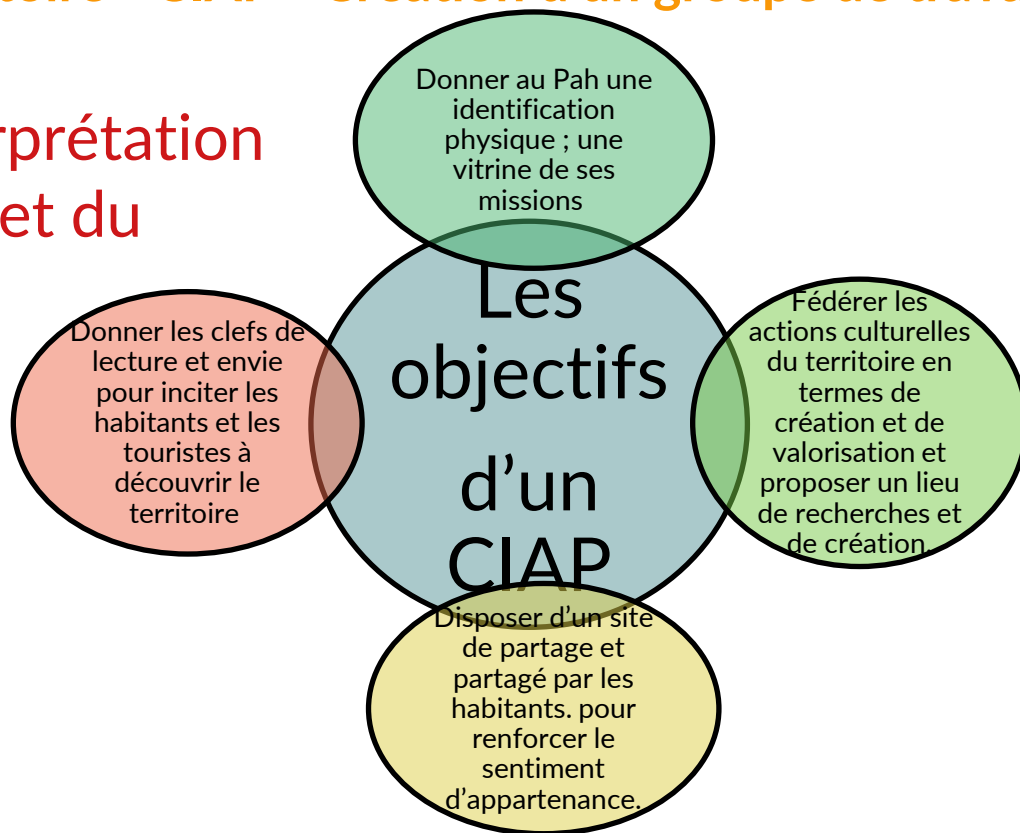
- Un lieu pour rendre lisible les actions

La collectivité s'engage à **se doter d'un lieu qui valorise les patrimoines du territoire**
dans le cadre des missions du label.

Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

17. Pays d'art et d'histoire - CIAP - Création d'un groupe de travail

Un Centre d'Interprétation
de l'Architecture et du
Patrimoine ?



Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

17. Pays d'art et d'histoire - CIAP - Création d'un groupe de travail

Où localiser cet équipement?

- Dans un des bourgs structurants du territoire pour servir de vitrine au territoire
- Dans un bâtiment :
 - patrimonial
 - visible
 - se situant dans un flux naturel de visiteurs

Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

17. Pays d'art et d'histoire - CIAP - Création d'un groupe de travail

Un CIAP labellisé par la DRAC

Doit posséder huit espaces différents et a minima :

- Une salle d'exposition permanente
- Une salle d'exposition temporaire
- Une salle pour accueillir des ateliers pédagogiques
- Un centre de documentation
- Des bureaux pour l'équipe et une salle de réunion
- Des sanitaires
- Un espace de stockage
- Une salle de conférence

Certains de ces espaces pourraient être mutualisés.

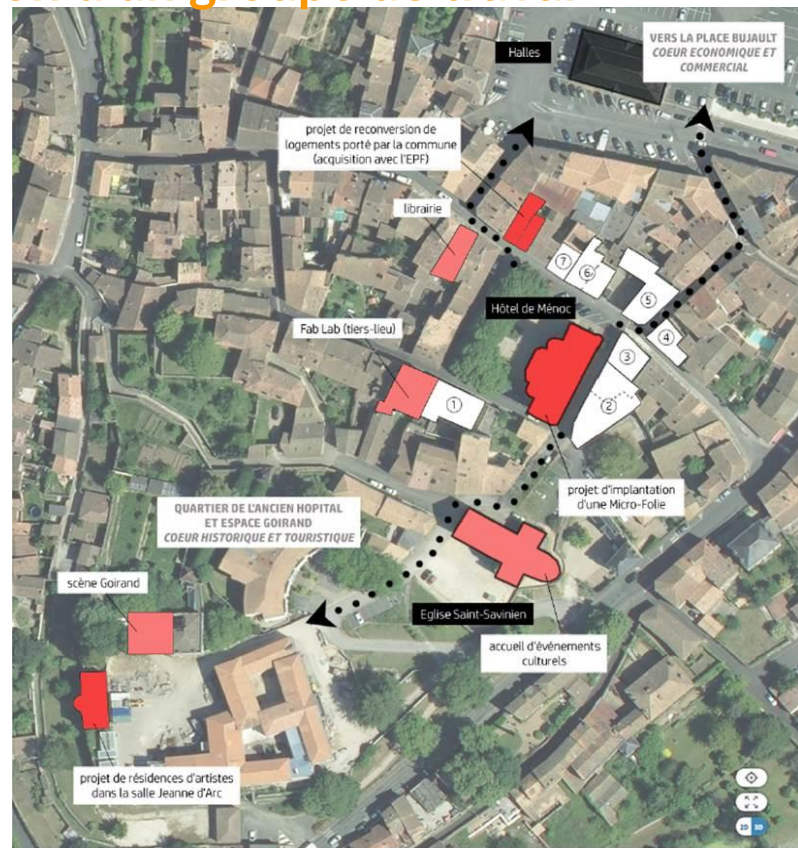
Animation du territoire

- Intervention de Madame Sylvie BRUNET

17. Pays d'art et d'histoire - CIAP - Création d'un groupe de travail

Proposition de la ville de Melle d'accueillir le CIAP

La ville a débuté une réflexion sur le quartier de Ménoc située entre la place Bujault et les Arcades.



Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

17. Pays d'art et d'histoire - CIAP - Création d'un groupe de travail

Le Conseil Communautaire est invité à se prononcer :

- Sur la proposition de la ville de Melle d'accueillir le CIAP,
- Sur le lancement d'une étude, réalisée par « les grands projets – direction de la DST », en collaboration avec les services de la ville de Melle, sur la faisabilité du projet qui s'inscrirait dans le quartier de Ménoc,
- Sur la création d'un groupe de travail d'élus communautaires pour accompagner le projet « CIAP ». Les élus de Melle seraient présents de facto.

Les candidatures sont à envoyer à animationduterritoire@melloisenpoitou.fr

Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

17. Pays d'art et d'histoire - Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) pour Mellois en Poitou - Création d'un groupe de travail

Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER** le Président à lancer une étude de faisabilité, conduit par les grands projets de la direction des Services techniques pour vérifier si il est possible de mener le projet CIAP à l'hôtel de Ménoc à Melle,
- **AUTORISER** la création d'un groupe de travail d'élus communautaire pour participer à l'élaboration du projet.

Conseil communautaire

QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses - Intervention de Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

Information – Groupe de travail TAP

Rappel

- Le conseil communautaire du 24 février dernier a acté la création d'un groupe de travail pour les Temps d'Activités Périscolaires.
- A cet effet ont été conviés à participer :
 - Les élus communautaires lors de la présentation du 24/02/22
 - Les représentants des parents d'élèves
 - Les membres de l'Education Nationale (directeurs des écoles communautaires, Inspecteurs de l'Education Nationale et Délégués Départementaux de l'Education Nationale)
 - Les intervenants/associations présents dans les TAP du territoire
 - Les agents de la direction éducation particulièrement, du service Affaires Scolaires.

Questions diverses

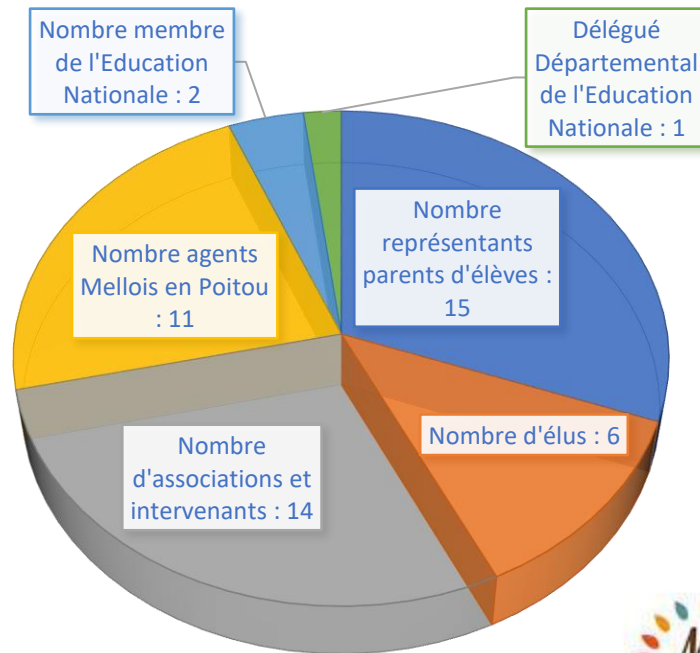
- Intervention de Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

Information –Groupe de travail TAP

Constitution du groupe

- 43 personnes se sont inscrites
- Pour la réunion du 30 mars 2022,
 - 35 personnes étaient présentes

LA REPARTITION DES INSCRITS



Questions diverses

- Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

Compte-rendu des délibérations du bureau et des décisions du président dans le cadre de l'article L. 5211-10 du CGCT

Questions diverses

- Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

Information sur les points à l'ordre du jour de la Conférence des Maires du 24/03/22

- Présentation de la commune de Les Fosses,
- Intervention du SIEDS en présence de Mr Roland MOTARD - Président du SIEDS, Mr Sébastien GODEFROY - Adjoint au DGS et Mme Caroline LAGARDE - Référente du groupe SIEDS,
- Questions diverses.

La conférence des maires a été suivie d'un point d'information sur le Pacte financier et fiscal.

Questions diverses

- Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

Agenda des réunions

- Jeudi 7 avril 2022 – Bureau communautaire – Salle de la Béronne (Les Arcades) à Melle
- Jeudi 5 mai 2022 – Bureau communautaire – Salle de la Béronne (Les Arcades) à Melle
- Jeudi 12 mai 2022 – Conférence des maires – Salle des fêtes à Périgné
- Jeudi 19 mai 2022 – Conseil communautaire – Salle des fêtes à Celles-sur-Belle

Merci pour votre attention

2 place de Strasbourg
79500 MELLE
T 05 49 290 290
accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

